

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale
de la Formation Professionnelle
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

RÉSEAU DES ÉCOLES DEUXIÈME CHANCE NOUVELLE GÉNÉRATION

CADRE DE RÉFÉRENCE DE CRÉATION ET DE GESTION DES E2C-NG



ÉCOLE DEUXIÈME CHANCE
NOUVELLE GÉNÉRATION

Appui financier de

Appui technique de



Gouvernement
du Canada



UK Government

unicef  pour chaque enfant

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|-----------|
| Introduction générale | 6 |
| 1. Cadre conceptuel | 8 |
| 1.1. Contexte de mise en place | 8 |
| 1.2. Définition | 8 |
| 1.3. Objectifs | 8 |
| 1.4. Missions | 9 |
| 1.5. Principes fondateurs | 9 |
| 1.6. Public cible | 11 |
| 1.7. Catalogue des services | 11 |
| 2. Cadre d'infrastructures | 12 |
| 2.1. Prérequis d'implantation | 13 |
| 2.2. Offres d'infrastructures de base | 13 |
| 2.3. Critères de construction d'un nouveau local | 30 |
| 3. Cadre d'opérationnalisation | 33 |
| 3.1. Profil cible | 33 |
| 3.2. Cursus d'opérationnalisation | 35 |
| 3.3. Passerelles d'appui | 35 |
| 3.4. Processus d'opérationnalisation | 38 |
| 3.5. Leviers d'opérationnalisation | 46 |
| 4. Cadre de pilotage | 49 |
| 4.1. Caractéristiques du gestionnaire | 49 |
| 4.2. Caractéristiques du capital humain | 51 |
| 4.3. Mode de financement | 56 |
| 4.4. Mode de suivi et évaluation | 59 |
| 4.5. Écosystème du centre | 60 |

INTRODUCTION

GÉNÉRALE

Lancé en 2014, le centre École Deuxième Chance Nouvelle Génération (**E2C-NG**) constitue une nouvelle offre d'éducation et de formation destinée principalement aux adolescents et jeunes vulnérables qui sont non scolarisés ou déscolarisés de 13 à 20 ans.

Il s'agit d'une offre adaptée aux évolutions de l'environnement socio-économique et éducatif, ainsi qu'aux caractéristiques, aux besoins et aux attentes des groupes cibles. L'**E2C-NG** vise, également, à apporter des solutions adaptées et flexibles aux problèmes complexes de la non-scolarisation et de la déscolarisation des adolescents et des jeunes.

Le modèle de l'**E2C-NG** est une offre éducative qui combine entre la mise à niveau scolaire, l'initiation professionnelle et l'accompagnement psychosocial en vue de garantir aux adolescents et aux jeunes une meilleure insertion dans leur environnement socioprofessionnel.

De par son originalité et son aspect novateur, le Centre **E2C-NG** se fonde sur une nouvelle philosophie, de nouvelles valeurs, un nouveau style de gestion de la formation ainsi que de nouvelles formes de prise en charge des groupes cibles.

Dans ce cadre, plusieurs textes de références constituent les fondements de base de cette nouvelle tendance. Il s'agit, entre autres, de la Constitution de 2011, des Discours royaux, de la Charte Nationale d'Éducation et de Formation, ainsi que la Vision stratégique de la réforme du système d'éducation et de formation 2015-2030 en se focalisant sur un socle de valeurs et de principes notamment :

- L'obligation scolaire pour tous les enfants de la tranche d'âge appropriée ;
- L'égalité d'accès à l'éducation et à la formation ainsi que le droit à la réussite ;
- Le droit des jeunes à l'épanouissement personnel et à l'insertion socioprofessionnelle ;

- L'adaptation des services d'éducation et de formation aux besoins de la population concernée ;
- L'implication de tous les acteurs concernés.

Concernant le volet institutionnel, et dans son article 33, la Constitution Marocaine de 2011 précise qu'il incombe aux pouvoirs publics de prendre toutes les mesures appropriées afin :

- D'étendre et généraliser la participation de la jeunesse au développement social, économique, culturel et politique ;
- D'aider les jeunes à s'insérer dans la vie active et associative et prêter assistance à ceux en difficultés d'adaptation scolaire, sociales ou professionnelles ;
- De faciliter l'accès des jeunes à la culture, à la science, à la technologie, à l'art, au sport et aux loisirs, tout en créant les conditions propices au plein déploiement de leur potentiel créatif et innovant dans tous ces domaines.

Ainsi les jeunes en difficultés scolaires, sociales ou professionnelles ont le plein droit d'être pris en charge et accompagnés. Le projet **E2C-NG** en tant que dispositif d'accompagnement et de préprofessionnalisation destiné à cette catégorie des jeunes est conforme à l'esprit de cet article.

Quant à la Charte Nationale d'Éducation et de Formation, elle donne une place importante à l'éducation non formelle et l'oriente en mettant le focus sur deux populations cibles :

- Les jeunes non scolarisés ou déscolarisés âgés de 8 à 16 ans, pour qui « un programme national intégral d'éducation non formelle doit être mis en œuvre pour assurer leur alphabétisation (...). Cette catégorie doit bénéficier de programmes intensifs, selon une organisation pédagogique tenant compte de ses besoins spécifiques et réduisant les facteurs qui ont entravé la scolarisation ou qui ont causé l'abandon précoce de l'école. » (Article 36).
- Les jeunes de moins de 20 ans « qui n'ont pas eu la possibilité de fréquenter l'école ou qui

l'ont abandonnée à un âge précoce (...). Cette catégorie a besoin d'une seconde chance dans le cadre de l'éducation non formelle. » (Article 31).

Le principe de base de la charte est de donner aux jeunes non scolarisés (NS) ou déscolarisés (DS) toutes leurs chances d'apprendre, de se former et de s'insérer dans le tissu socioéconomique du pays.

Sur le même plan de l'éducation non formelle et d'une façon plus opérationnelle, la vision stratégique de la réforme 2015-2030 préconise les axes suivants :

- Permettre aux jeunes en décrochage scolaire et en situation de non-scolarisation d'être alphabétisés à moyen terme dans un cadre adapté à leurs besoins ;
- Mettre en place une bonne gouvernance du dispositif ;
- Evaluer les partenariats avec les associations ;
- Fournir un encadrement éducatif spécialisé garantissant un accompagnement minutieux de la mobilité des bénéficiaires et des animateurs et assurant la permanence nécessaire à leur apprentissage ;
- Renforcer le professionnalisme de tous les acteurs et les intervenants.

En plus de ces préconisations spécifiques à l'éducation non formelle, la vision stratégique 2015-2030 a mis l'accent sur un aspect général qui concerne tous les dispositifs d'éducation et de formation et qui inspire particulièrement le centre **E2C-NG** ; il s'agit de la création et du renforcement des passerelles entre l'enseignement général et la formation professionnelle.

1. Cadre conceptuel

1.1. Contexte de mise en place

L'**E2C-NG** est une réponse aux besoins des adolescents et des jeunes dictée par plusieurs déterminants d'ordre général, notamment :

- L'augmentation du taux d'abandon scolaire,
- L'augmentation du taux de chômage des jeunes entre 15 et 24 ans qui atteint 23.1% selon la dernière enquête du HCP sur l'emploi en 2018
- L'augmentation du taux des NEET (Ni à l'emploi, NI à l'Education, Ni à la Formation), estimé à 31.5% selon l'enquête Panel des ménages de l'ONDH

À ces déterminants d'ordre général, s'ajoute des facteurs plus spécifiques :

- La tranche d'âge ciblée n'est plus la même ; les non scolarisés et les déscolarisés de la catégorie 13-20 ans sont de plus en plus prédominants ;
- Le dispositif de réintégration scolaire des bénéficiaires à travers l'éducation non formelle ne répond pas suffisamment aux attentes de l'insertion socioprofessionnelle de cette tranche d'âge La vision stratégique de la réforme du système éducatif (2015-2030), pour la création des passerelles entre l'enseignement général et la formation professionnelle afin de garantir l'égalité des chances et une offre éducative complète ;
- La difficulté d'intégrer les bénéficiaires de l'éducation non formelle dans la formation professionnelle en raison du manque de compétences requises par les centres de formation ;
- L'augmentation des effectifs des jeunes en dehors du système d'éducation et de formation en l'absence d'un cadre structuré leur permettant de s'intégrer avec succès dans la vie professionnelle ;
- L'émergence d'un tissu associatif ouvert à de nouvelles expériences dans la formation et l'encadrement des adolescents et

des jeunes, à travers une combinaison d'alternance entre qualification de base et préprofessionnalisation.

1.2. Définition

Vu les progrès dans la mise en œuvre des programmes d'éducation non formelle, plusieurs changements ont eu lieu afin de répondre aux besoins et aux attentes de la population cible. Ceci a donné naissance au projet des centres de l'**E2C-NG**. Désormais, ces centres sont conçus pour prendre en charge les adolescents et les jeunes non scolarisés et déscolarisés, âgés de 13 à 20 ans qui souhaitent profiter des possibilités de formation et d'accompagnement qualifiant à la participation à la vie socioprofessionnelle, en leur fournissant les services suivants :

- Une mise à niveau scolaire afin d'acquérir les compétences de base en alphabétisation, calcul et communication ;
- Une initiation professionnelle pour faciliter l'insertion socioprofessionnelle de ces jeunes ;
- Un accompagnement individualisé pour les aider à avoir des projets personnels et professionnels adaptés à leurs besoins.

1.3. Objectifs

Conformément aux orientations de la nouvelle stratégie de l'éducation non formelle de 2013, le centre **E2C-NG** a pour objectifs :

- Faciliter la réinsertion scolaire des enfants non scolarisés ou déscolarisés en âge d'obligation scolaire et qui souhaitent reprendre le parcours normal au sein du système formel ;
- Préparer les adolescents et les jeunes à entreprendre une formation professionnelle ;
- Faciliter l'acquisition des compétences de base et l'orientation vers le monde d'emploi pour les jeunes de quinze ans et plus ;
- Permettre à l'ensemble des bénéficiaires l'élaboration de leurs projets personnels en leur fournissant un accompagnement individualisé jusqu'à l'insertion socio professionnelle ;

- L'ensemble de ces objectifs oriente le processus de la mise en place d'un modèle national des centres E2CNG pour améliorer les dispositifs d'appui à l'inclusion des jeunes vulnérables et des NEET.

1.4. Missions

Le Centre École Deuxième Chance Nouvelle Génération adopte des approches flexibles, basées sur la proximité, adaptées aux conditions et aux besoins des bénéficiaires et aux exigences du tissu économique.

Il a pour mission de fournir des solutions d'intégration aux jeunes non scolarisés et déscolarisés à travers une éducation de base (mise à niveau scolaire) et une formation ou une initiation professionnelle en mobilisant plusieurs partenaires (ONG, Communes, Secteur privé...).

Principalement, les missions de l'**E2C-NG** sont :

- Prospection et accueil des jeunes sans qualification qui ne sont ni scolarisés ni en emploi ;
- Offre une mise à niveau scolaire (compétences disciplinaires fondamentales) comme exigence de passage à la formation professionnelle ;
- Initiation aux métiers ou préprofessionnalisation ;
- Orientation vers l'enseignement formel, la formation professionnelle ou la vie active ;
- Écoute et accompagnement psychosocial ;
- Mobilisation des parties prenantes et le partenariat qui sont des conditions incontournables de la mise en place de ce dispositif.

1.5. Principes fondateurs

Les principes fondateurs fixent les grandes lignes qui définissent le dispositif et les conditions de sa mise en place. Ils constituent le fondement intangible de toutes les règles et recommandations pour la mise en place et le pilotage de l'**E2C-NG**. Par ailleurs, la philosophie

de l'école de la deuxième chance est basée sur les principes suivants :

- L'approche inclusive ;
- L'approche genre ;
- La gratuité des services ;
- L'ouverture sur l'environnement ;
- L'accompagnement personnalisé de qualité ;
- La qualification multidimensionnelle.

1.5.1 L'approche inclusive

Le centre **E2C-NG** est un espace qui assure une deuxième chance pour les adolescents et les jeunes vulnérables qui sont en dehors du système scolaires et/ ou sans emploi. Ainsi le centre, et dans les limites de sa capacité d'accueil, doit accueillir tous les jeunes non scolarisés ou déscolarisés, de la tranche d'âge concernée. Cela, quels que soient leur statut, leurs potentiels ou les circonstances générales de leur vie sans aucune discrimination.

Cela implique de mener, préalablement, un diagnostic pour chaque jeune inscrit en vue de mettre en évidence ses prérequis, ses besoins et ses attentes envers les services du dispositif. Par la suite, une sorte de catégorisation qui facilite l'accompagnement individualisé et par conséquent, l'élaboration du projet personnel de chaque bénéficiaire.

L'approche inclusive implique également la diversification et l'adaptation des méthodes d'enseignement et de formation et la variation des stratégies d'évaluation, tout en respectant les orientations pédagogiques et sans réduire le niveau d'exigence.

D'une façon générale et conformément à la logique d'inclusion, le dispositif doit s'adapter aux besoins de chaque bénéficiaire.

1.5.2 L'approche genre

L'approche genre consiste à assurer l'égalité d'accès aux services du centre **E2C-NG** sans aucune discrimination basée sur le sexe. En effet, le centre doit assurer une place aussi bien pour les filles que pour les garçons. Cette

approche implique aussi de garantir l'égalité de traitement et l'égalité des chances de réussite au sein du centre pour les deux sexes. Le dispositif consiste également à la lutte contre les stéréotypes et les représentations négatives envers les filles dans les programmes d'accompagnement dispensés. L'approche genre doit être prise en considération dans l'orientation des filles et des garçons vers l'apprentissage des métiers qui les intéressent et qui leur donnent des opportunités d'emploi et non pas selon leur sexe.

1.5.3 La gratuité des services

Le principe de gratuité du dispositif **E2C-NG** exige que les activités de mise à niveau scolaire, d'initiation professionnelle et d'accompagnement psychosocial qui se déroulent dans les centres ou les ateliers associés soient gratuites.

1.5.4 L'ouverture sur l'environnement

L'association conventionnée dans le cadre de mise en place d'un centre **E2C-NG** doit s'ouvrir et évoluer au sein de son environnement externe afin de pouvoir :

- Territorialiser l'intervention ;
- Maîtriser les indicateurs sociaux ;
- S'imprégner des aspects culturels ;
- Comprendre les aspects légaux et administratifs ;
- Connaître les attentes des populations cibles.

Étant fondé sur l'ouverture, le centre **E2C-NG** doit établir des relations fortes avec son environnement. Cela implique :

- L'ouverture sur les partenariats avec les acteurs de l'environnement socioéconomique ;
- L'ouverture sur les innovations, les savoirs, les cultures et les valeurs diverses ;
- L'implication de tous les acteurs concernés en vue d'identifier des solutions pertinentes et opérationnelles, susceptibles de rendre possible la réalisation des objectifs visés par

le centre **E2C-NG**.

1.5.5 La qualification multidimensionnelle

La qualification visée par le centre **E2C-NG** couvre les aspects cognitifs, pratiques et personnels des bénéficiaires. Il s'agit de les aider à acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être nécessaires pour leur intégration socioprofessionnelle. Cela implique que les programmes de formation mis en place dans le centre doivent :

- Sur le plan cognitif : amener le bénéficiaire, en partant de ses prérequis, au niveau d'éducation de base requise pour l'intégration socioprofessionnelle ;
- Sur le plan de la qualification professionnelle : fournir aux bénéficiaires les connaissances et les compétences nécessaires pour s'insérer professionnellement par le biais d'une initiation professionnelle ;
- Sur le plan personnel : renforcer les compétences de vie et de citoyenneté, notamment l'empathie, la résilience, la communication., chez les bénéficiaires en veillant à mettre en valeur leurs capacités à prendre conscience de leur potentiel et de leur développement. À cet égard, le projet personnel est le fil conducteur qui permet la concrétisation de cette qualification multidimensionnelle. C'est l'outil qui reflète l'identité de chaque bénéficiaire et qui lui permet d'utiliser efficacement les apprentissages et les acquis obtenus tout au long du parcours de la formation et d'accompagnement.

1.5.6 L'accompagnement personnalisé de qualité

En plus des services visant à répondre aux besoins généraux de ses bénéficiaires, le centre

E2C-NG doit assurer un accompagnement individualisé de qualité. Cela implique essentiellement :

- L'identification des capacités et des besoins de chaque bénéficiaire sur le plan

psychosocial ;

- La détermination des objectifs d'accompagnement en sa faveur ;
- La fourniture des solutions pour les problèmes d'intégration ;
- L'ancrage des interactions avec le groupe ;
- La mise en place des moyens permettant de répondre aux besoins prioritaires ;
- Le développement des capacités et des habiletés en utilisant les techniques de formation appropriées ;
- L'amélioration de l'estime de soi, cela suppose de lui permettre l'accès à des rôles sociaux valorisants.

1.6 Public cible

Tenant compte de la transition de la problématique de la non-scolarisation et de la déscolarisation vers la tranche d'âge 13-20 ans suite aux évolutions réalisées en termes de la généralisation de la scolarité obligatoire, le Centre

E2C-NG est destiné aux adolescents et aux jeunes non scolarisés ou déscolarisés de la tranche d'âge (13-20 ans. Les catégories accueillies peuvent être de différents profils psychologiques, socio-économiques et culturels :

- Des jeunes en situation de vulnérabilités notamment les migrants ;
- Des jeunes placés dans les centres de protection sociale ;
- Des jeunes en situation de travail (apprentis dans l'artisanat, dans les ateliers, les commerces...).

1.7 Catalogue des services

Conformément au principe de la qualification multidimensionnelle, mais également aux autres principes fondateurs susmentionnés, le Centre **E2C-NG** fournit aux bénéficiaires plusieurs services :

- L'écoute et l'orientation ;
- La réintégration scolaire ;
- La mise à niveau scolaire ;

- L'initiation professionnelle ;
- L'orientation vers l'emploi ou l'auto-emploi ;
- L'orientation vers des dispositifs externes, notamment la formation professionnelle ;
- D'autres services : hébergement, restauration, transport.

1.7.1 Écoute et orientation

Ce service consiste à aider les bénéficiaires, à mieux se connaître, à mieux se situer, à repérer les informations utiles et à s'organiser dans leurs choix.

Le chargé d'orientation et d'insertion et l'assistante sociale interviennent auprès des jeunes afin d'identifier leur situation actuelle ainsi que leurs attentes. Ces interventions se font généralement à travers des séances d'écoute et d'orientation en utilisant des outils d'évaluation tels que les tests de positionnement.

L'orientation des jeunes ne se contente pas seulement d'effectuer le choix d'un dispositif (réinsertion scolaire, formation professionnelle, insertion professionnelle...), mais elle se poursuit tout au long du parcours pour aider le bénéficiaire à construire et adapter son projet personnel.

1.7.2. Réintégration scolaire

Il s'agit d'accompagner et d'orienter les candidats qui sont en âge obligatoire de scolarité afin de les réintégrer dans le système formel.

Les candidats prédisposés sont orientés vers les établissements scolaires d'accueil, ce qui implique de la part du centre la coordination avec les responsables des établissements de réintégration pour mener à bien ce processus.

Pour les candidats non prédisposés, ils seront orientés vers le service de l'accompagnement psychosocial du centre **E2C-NG** pour comprendre leurs contraintes et les aider à les résoudre.

1.7.3. Mise à niveau éducative

Pour les candidats intégrés au sein du centre **E2C-NG**, ils bénéficient d'un renforcement des compétences scolaires de base basé sur les

résultats du test de positionnement. La mise à niveau scolaire s'articule autour de plusieurs domaines disciplinaires à savoir :

- Les langues ;
- Les mathématiques ;
- Les sciences ;
- Les matières d'épanouissement culturel et technologique.

1.7.4. Initiation professionnelle

C'est un service de préprofessionnalisation visant à aider les bénéficiaires à explorer d'abord le monde des métiers et des professions et à choisir ensuite un métier à exercer soit dans le cadre d'un stage aboutissant à l'embauche ou bien dans le cadre d'une insertion professionnelle directe.

Le principe de l'initiation professionnelle est basé sur la pratique au sein des ateliers d'initiation qui présente une part importante du cursus allant jusqu'à 70 % (pour un certain niveau) dans l'emploi du temps du bénéficiaire.

1.7.5. Orientation vers l'emploi ou l'auto-emploi

La finalité du centre **E2C-NG** est de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires, ainsi le projet professionnel personnel de chaque bénéficiaire constitue l'outil principal pour la réalisation de cet objectif. Cependant, plusieurs cas de figure peuvent être envisagés :

- L'orientation vers l'auto-emploi pour ceux qui ont un projet comportant la création d'une activité génératrice des revenus. Cela nécessite un accompagnement spécifique au niveau de la planification de l'activité et du suivi de sa mise en place ;
- L'orientation directe vers l'emploi, en aidant le bénéficiaire à chercher un emploi ou un stage aboutissant à l'embauche.

1.7.6. Orientation vers des dispositifs externes

Conformément aux principes fondateurs du Centre **E2C-NG**, tout candidat ayant âgé entre 13 et 20 ans sera retenu.

Cependant, pour certains cas, des candidats peuvent ne pas être retenus vu que la capacité d'accueil du centre ne le permet pas ou bien parce que le candidat a des besoins très spécifiques que le centre n'a pas les moyens de prendre en charge.

Dans les deux cas, les candidats concernés seront orientés vers un dispositif externe approprié notamment un centre spécialisé, cependant le centre E2CNG assurera un suivi régulier de ces candidats quel que soit le dispositif vers lequel ils seront orientés.

1.7.7. Hébergement et restauration

Certains centres **E2C-NG** qui disposent de dortoirs offrent le service d'internat pour les bénéficiaires qui habitent des zones éloignées ou qui sont en extrême vulnérabilité. Les services de l'internat peuvent comprendre :

- La restauration ;
- L'hébergement ;
- Les séances de révision et d'étude ;
- Les activités d'épanouissement.

2. Cadre d'infrastructures

La mise en place du centre **E2C-NG** exige un ensemble de ressources matérielles, humaines, pédagogiques et institutionnelles garantissant le succès et l'efficacité du modèle pédagogique proposé. Ainsi les locaux doivent être adaptés pour la mise en œuvre des activités du Centre **E2C-NG** (salles de cours, ateliers d'initiation professionnelle, espaces des activités d'épanouissement, espace de restauration...).

En matière d'implantation des centres **E2C-NG**, il s'agit, pour l'AREF et ses structures locales, d'identifier un établissement ou un local non utilisé pour abriter, après réaménagement, le centre **E2C-NG**. Les travaux de réaménagement et d'équipement doivent tenir compte d'un certain nombre de normes et de critères pour que le local soit approprié.

Dans le cas de la construction d'un nouveau centre ou le réaménagement d'un local existant, le modèle de fonctionnement

que propose le Centre **E2C-NG** requiert des spécifications particulières concernant l'emplacement du bâtiment, sa conception, son infrastructure et ses équipements. Il est donc nécessaire de prendre en considération des spécifications qui sont décrites dans les paragraphes suivants afin de permettre au Centre **E2C-NG** d'atteindre ses objectifs dans les meilleures conditions.

2.1 Prérequis d'implantation

Plusieurs éléments doivent être pris en compte lors du choix de l'implantation du centre **E2C-NG**, concernant la zone d'intervention, il s'agit essentiellement de s'assurer :

- De l'existence d'un « vivier » des jeunes à desservir ;
- De l'existence des associations porteuses de projets ;
- De l'existence des structures professionnelles pour l'accueil des stagiaires.

En matière de l'emplacement du local :

- La proximité : Le centre **E2C-NG** doit être implanté à proximité des jeunes et des adolescents ciblés par le projet ;
- La sécurité : l'implantation du Centre **E2C-NG** doit prendre en considération la dimension de la sécurité, donc il doit être situé loin des zones dangereuses, bruyantes ou polluées.

2.2. Offres d'infrastructures de base

En vue de déployer la nouvelle philosophie du Centre **E2C-NG** basée sur le cadre conceptuel susmentionné, la plateforme du centre doit comprendre les espaces suivants pour assurer une exhaustivité de couverture des attentes des jeunes en quête d'une opportunité de réintégration socio-économique.

Chaque espace fait l'objet d'une fiche qui décrit ses prérequis techniques :

Espace d'accueil et d'information.

| Composante | Description |
|------------------------------------|--|
| Nature | Espace transitoire |
| Fonction principale | Recevoir les usagers de l'espace, ainsi que les invités externes |
| Fonctions secondaires | Hall de circulation entre les locaux de l'administration |
| Dimensionnement | 10 m ² au minimum |
| Standards architecturaux | Au minimum un bureau d'accueil et des chaises de réception |
| Caractéristiques techniques | Accès vers l'extérieur, bonne ventilation et éclairage ambiant |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none">Comptoir de réception avec rangementAssises/ Chaises d'attente |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none">Revêtement sol durable (marbre, carrelage...)Revêtement mural (peinture, stucco...)Traitement bois ou aluminium pour le comptoir ainsi qu'aux rangements |
| Position | Connecté au bloc administratif, accessible depuis l'entrée principale |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none">Construction : 40 000,00 MADAménagement : 12 000,00 MAD |



2.2.1. Espace d'écoute et orientation

| Composante | Description |
|------------------------------------|---|
| Nature | Suivi des bénéficiaires |
| Fonction principale | Accompagnement, cadrage et consultations continus des bénéficiaires |
| Fonctions secondaires | Réunion avec les parents des bénéficiaires |
| Dimensionnement | 12.5 m ² minimum |
| Standards architecturaux | Local typique de forme générale avec accès sur la façade |
| Caractéristiques techniques | Ayant un accès sur le hall d'accueil, éclairage zénithal, et ventilation continue |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none">• Bureaux• Chaises• Tables basses• Rangements• Canapés |
| Nature des matériaux | Revêtement sol durable (granite, marbre, terracota...) Revêtement mural (peinture, stucco...) Choix de couleur apaisante (bleu, vert... ou simplement du blanc) |
| Position | Dans le bloc administratif accessible depuis le hall d'accueil |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none">• Construction : 55 000,00 MAD• Aménagement : 15 000,00 MAD |



2.2.2. Espace d'apprentissage

| Composante | Description |
|------------------------------------|--|
| Nature | Salle d'apprentissage |
| Fonction principale | Enseignement général |
| Fonctions secondaires | Bibliothèque en cas d'absence d'un espace dédié |
| Dimensionnement | La surface minimale d'une salle standard est de 50 m ² à raison de 1,50 m ² / bénéficiaires |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> • Éclairage naturel bilatéral à privilégier • Orientation nord-sud, sinon il faut prévoir un système de protection contre rayonnement et surchauffe • Surface des fenêtres égale à ¼ de la surface en plan |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Prises de courant et commutateurs faciles d'atteinte par les personnes à mobilité réduite • Éclairage spécifique du tableau pour limiter la fatigue visuelle • Éclairage artificiel des salles de classe (à prévoir 8 lampes au néon double de 40 W par salle) • Favoriser le décloisonnement en facilitant l'appropriation d'espaces hors classe pour dédoubler certains ateliers • Prévoir environ 15% de chaises-tables pour gauchers |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> • 1 bureau et 1 siège pour l'enseignant(e) • 20 tables à deux places ou 14 à 3 places (ou combiné selon espace disponible) adaptées au degré d'enseignement et à la taille des bénéficiaires, toutes capables d'être arrangées selon différentes formations |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> • Revêtement sol durable (marbre, carrelage...) • Revêtement mural (peinture, stucco...) • Choix de couleur apaisante (bleu, vert... ou simplement du blanc) • Mobilier au bois et métal |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> • Accessible depuis la cour de récréation, à proximité du bloc administratif |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> • Construction : 175 000,00 MAD • Aménagement : 55 000,00 MAD |



2.2.3. Atelier métier (Menuiserie & Aluminium)

| Composante | Description |
|------------------------------------|--|
| Nature | Workshop/ atelier |
| Fonction principale | Apprendre aux bénéficiaires le métier de menuiserie |
| Dimensionnement | 90 m ² de surface minimum |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> • Un espace ouvert de forme carrée ou rectangulaire • Un minimum de poteaux pour libérer le plus de surface possible, permettant ainsi un flux plus fluide • Aménagement en strates des postes des bénéficiaires concernés, permettant une meilleure supervision du formateur • Prévoir l'emplacement de bennes appropriées aux volumes et à la nature des déchets rejetés (chutes de bois, poussières et copeaux, emballages divers, etc.) • Prévoir également l'espace nécessaire aux manœuvres de remplacement des bennes • Mettre en œuvre des matériaux présentant un indice d'absorption acoustique pondéré à $w < 0,9$ correspondant à la classe d'absorption acoustique α selon la norme EN ISO 11654 |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Un poste de travail fixe ou portable permettant aux bénéficiaires en fauteuil roulant d'en profiter • Ventilation pour l'évacuation des odeurs et des gaz ou des fumées • Prévoir une protection contre les vols ou la destruction de matériel et d'équipement (grilles de sécurité, serrures de sûreté pour les salles de préparation et de rangement) • Protection contre les incendies et les accidents (manipulation de produits inflammables, d'acides, de produits toxiques...) • Séparation des robinets et des prises électriques, la protection de la filerie des tableaux électriques • Maintien d'une luminosité importante avec un éclairage artificiel supplémentaire • Séparer les circuits des engins motorisés de manutention des voies piétonnes • Privilégier les stockages intermédiaires mobiles (tables roulantes par exemple) aux stockages sur palettes ou tréteaux • Prévoir, en fonction de la taille et de la masse des pièces transformées, des aides à la manutention (chariots, tables élévatrices...) ainsi que leurs accès autour des postes de travail concernés |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> • Des postes de travail en bois équipés de prises de courant 4m x 0.8m (deux à trois bénéficiaires par rangée) • Un poste ou bureau pour le formateur • Local de stockage des peintures, vernis et solvants • Poste de préparation et nettoyage des pistolets • Cabines de pulvérisation • Poste d'égrenage • Zone de séchage |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> • Le sol doit être de résistance suffisante (circulation de chariots élévateurs, installation de machines lourdes, etc.), traité anti-poussière et facilement nettoyable. Il est conseillé d'éviter les pentes et dénivellations • Isolant en polystyrène, laine de roche, liège... • Mobilier au bois et métal |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> • Situé à l'écart des salles d'apprentissage à proximité du terrain de sport |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> • Construction : 315 000,00 MAD • Aménagement : 90 000,00 MAD |



2.2.4 Atelier métier (Coiffure et esthétique)

| Composante | Description |
|------------------------------------|---|
| Nature | Workshop/ Atelier |
| Fonction principale | Apprendre aux bénéficiaires le métier de coiffure et d'esthétique |
| Dimensionnement | 90 m ² de surface minimum |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> • Stations individuelles tout au long de la longueur de la salle • Espace vestiaire dédié aux apprentis, à l'écart de l'espace de travail tout près d'un local technique (stockage et poubelle) |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Une plateforme installée à 70 cm du sol comportant les points d'eau, ainsi qu'aux différents outils nécessaires • Des prises de courant à 20 cm de la plateforme, à l'écart des points d'eau pour éviter tout problème de court-circuit • L'usage de l'éclairage artificiel doit être supporté par un éclairage zénithal constant |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> • Chaises • Bureaux • Stations de travail • Rangement • Banc |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> • Revêtement sol durable (marbre, carrelage...) • Revêtement mural (peinture, stucco...) • Choix de couleur apaisante (bleu, vert... ou simplement du blanc) • Mobilier au bois et métal |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> • Situé à l'écart des salles d'apprentissage à proximité du terrain de sport |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> • Construction : 324 000,00 MAD • Aménagement 60 000,00 MAD |



2.2.5 Atelier métier (Maintenance des appareils)

| Composante | Description |
|------------------------------------|--|
| Nature | Workshop/ Atelier |
| Fonction principale | Apprendre aux bénéficiaires le métier de maintenance des appareils (Ordinateurs, téléphones...) |
| Dimensionnement | 90 m ² de surface minimum |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> Espace constitué de stations de travail, installé autour d'un îlot central commun dédiée à la formation en groupe La station du formateur doit superviser les autres stations individuelles Les locaux techniques doivent être installés à l'écart des stations de travail tout en étant accessibles par les usagers de l'espace |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> Chaque atelier devrait disposer d'au moins d'un poste de travail fixe ou portable permettant aux bénéficiaires en fauteuil roulant d'en profiter Chaque station de travail doit disposer d'un rangement incluant les outils nécessaires pour le travail en question Privilégier les stockages intermédiaires mobiles (tables roulantes par exemple) aux stockages sur palettes ou tréteaux Prévoir, en fonction de la taille et de la masse des pièces transformées, des aides à la manutention (chariots, tables élévatrices.) Ainsi que leurs accès autour des postes de travail concernés Assurer une bonne ventilation, et éclairage zénithal constant renforcé par un éclairage artificiel pour la salle ainsi que pour chaque station de travail |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> Stations de travail Chaises et tabourets Rangement fixe et chariots mobiles Bancs |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> Le sol doit être de résistance suffisante (circulation de chariots élévateurs, installation de machines lourdes, etc.), traité anti-poussière et facilement nettoyable. Il est conseillé d'éviter les pentes et dénivellations. Isolant en polystyrène, laine de roche, liège... Mobilier au bois et métal |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> Situé à l'écart des salles d'apprentissage à proximité du terrain de sport. |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> Construction : 324 000,00 MAD Aménagement 60 000,00 MAD |



2.2.6 Atelier métier (Cuisine et restauration)

| Composante | Description |
|------------------------------------|--|
| Nature | Workshop/ Atelier culinaire |
| Fonction principale | Il s'agit d'un espace d'atelier d'apprentissage du métier de cuisinier |
| Dimensionnement | 90 m ² de surface minimum |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> Salle accessible par deux larges portes, composé d'une station de cuisson centralisée avec salamandre et bouilloires communes sous un système de ventilation commun Des stations individuelles ergonomiques conçues sur mesure avec compartiments supplémentaires pour les ustensiles et les effets personnels des étudiants s'installent autour de l'îlot central |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> Station pour le formateur se place au fond de la salle, permettant de contrôler le coin média (projection de cours...) Prises de gaz placées dans des salles lorsque le programme l'impose. Celles-ci ne devraient être fournies qu'au niveau des tables de démonstration Systèmes de récupération de chaleur Combinaison de l'équipement de cuisson permettant d'obtenir des hottes de ventilation plus petites et une ventilation et un apport d'air d'appoint réduits Systèmes de plafond ventilé avec des hauteurs de plafond plus élevées qui améliorent les lignes de vision |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> Station de travail Bureau du formateur Chaise et tabourets Rangement et stockage Réfrigération et salle froide |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> Couleurs vives bonnes éclairage et matériaux à contraste élevé |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> Situé à l'écart des salles d'apprentissage à proximité du terrain de sport |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> Construction 324 000,00 MAD Aménagement 60 000,00 MAD |

2.2.7 Espace d'éveil digital

| Composante | Description |
|------------------------------------|---|
| Nature | Enseignement de l'informatique |
| Fonction principale | Apprentissage de l'informatique et des nouvelles technologies |
| Dimensionnement | <ul style="list-style-type: none"> Effectif moyen à prendre en considération est de 20 bénéficiaires, donc une surface aux alentours de 30 m² Salle d'informatique pour 12-15 classes |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> Veiller à l'orientation de la salle, à l'organisation intérieure, à l'éclairage naturel et artificiel Aménagement intérieur en fonction de la forme du local, de l'emplacement des fenêtres et du choix du système d'alimentation électrique |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> Pose de stores ou de rideaux spéciaux permettant le travail en semi-obscurité favorisera aussi la rétroprojection En raison du dégagement de chaleur des appareils, ainsi que d'éventuelles émanations gazeuses dues aux matériaux, la salle doit pouvoir être facilement ventilée |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> 15 Tables, L. 120 cm, l. 70 cm, h. 75 cm avec gaine technique 30 Chaises réglables 1 Armoire fermant à clé, L. 120 cm, l. 40 cm, h. 200 cm 3 Tables pour les imprimantes 20 Micro-ordinateurs avec disque dur pour chacun 2 Imprimantes matricielles, avec chargeurs feuille à feuille 1 imprimante laser Scanner Rétro projecteur Écran bi-face 150 cm x 150 cm et/ou un tableau blanc sans craies Interrupteur général à clé avec voyant lumineux Réseau câblé avec 21 prises 1 Ligne d'alimentation autonome avec 21 prise 110 V Des stores ou rideaux pour éviter les reflets sur les écrans 1 Extincteur |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> Revêtement sol durable (marbre, carrelage...) Revêtement mural (peinture, stucco...) Choix de couleur apaisante (bleu, vert... ou simplement du blanc) Mobilier au bois et métal |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> À situer à proximité des salles d'apprentissage |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> Construction : 175 000,00 MAD Aménagement 120 000,00 MAD |



2.2.8 Espace d'éveil culturel

| Composante | Description |
|------------------------------------|---|
| Nature | Activités parascolaires |
| Fonction principale | Salle d'activités culturelles |
| Fonctions secondaires | Salle de sport couverte |
| Dimensionnement | Un minimum de 80 m ² |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> • Forme carrée ou rectangulaire capable d'abriter un grand nombre d'élèves dans le même espace • Plateforme scène de 80 cm minimum de hauteur pour les présentations culturelles |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Rangements encastrés dans les cloisons de la salle • Poteaux apparents pour une meilleure circulation des usagers de l'espace |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> • Chaises et table modulaire • Rangement et placards • Panneaux d'affichage |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> • Revêtement sol souple • Plateforme scène en bois parquet • Revêtement mural à couleurs ambiantes |
| Position | Accessible depuis l'entrée principale. |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> • Construction 280 000,00 MAD • Aménagement 90 000,00 MAD |



2.2.9 Espace d'éveil sportif

| Composante | Description |
|---------------------------------|---|
| Nature | Activité parascolaire |
| Fonction principale | Permettre aux bénéficiaires de s'épanouir et d'exercer du sport |
| Dimensionnement | La dimension minimale d'un terrain de mini-foot |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none">• Locaux de vestiaire de 20 m² (10 m² chacun)• Espace de rangement du matériel sportif de 8 m² |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none">• Des bancs• Rangements |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none">• Goudron pour le terrain de sport (gazon synthétique si possible)• Revêtement sol durable (marbre, carrelage...)• Revêtement mural (peinture, stucco...) |
| Position | <ul style="list-style-type: none">• La zone sportive extérieure doit se situer en un endroit ne troublant pas la tranquillité des classes• L'espace doit être à proximité des sanitaires |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none">• Construction : 450 000,00 MAD• Aménagement 120 000,00 MAD |



2.2.10 Espace détente

| Composante | Description |
|------------------------------------|--|
| Nom | Détente |
| Nature | Activités parascolaires |
| Fonction principale | Espace de détente |
| Fonctions secondaires | Salle de lecture |
| Dimensionnement | Il s'agit d'un espace en plan ouvert d'une surface aux alentours des 50 m ² |
| Standards architecturaux | Capable d'abriter différents programmes variant des évènements culturels, scolaires ou administratifs |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Éclairage naturel ainsi qu'une acoustique de qualité favorisera une bonne ambiance de travail et de détente visant à développer le goût de la lecture, la recherche de l'information, l'incitation à la création individuelle ou collective • Éclairage individuel pour desservir les plans de travail et la zone multimédias |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> • Bureau de l'encadrant • Fauteuils • Chaises • Tables basses • Rangements et placards |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> • Revêtement sol durable (marbre, carrelage...) • Revêtement mural (peinture, stucco...) • Choix de couleur apaisante (bleu, vert... ou simplement du blanc) • Mobilier au bois et métal |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> • Cet espace devrait idéalement être accessible depuis l'entrée principale, et à proximité de l'aile administrative |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> • Construction : 195 000,00 MAD • Aménagement 75 000,00 MAD |



2.2.11 Infirmierie

| Composante | Description |
|------------------------------------|--|
| Nom | Infirmierie |
| Nature | Santé |
| Fonction principale | Cet espace permet l'accueil d'un bénéficiaire malade et d'organiser des visites médicales |
| Dimensionnement | 10 m ² au minimum |
| Standards architecturaux | Il s'agit d'un bureau typique, ayant accès à la façade avec une ventilation et éclairage continu |
| Caractéristiques techniques | Un espace de consultation doit être programmé à l'intérieur de l'espace, préférablement à l'écart de l'espace de réception |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> • 1 armoire à pharmacie sécurisée vis-à-vis des enfants • 1 lit pliable pour le repos • 1 table d'examen médical • 1 prise téléphone • 4 prises de courant • 1 point d'eau (lave-mains) |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> • Revêtement sol durable (marbre, carrelage...) • Revêtement mural (peinture, stucco...) • Choix de couleur apaisante (bleu, vert... ou simplement du blanc) • Mobilier au bois et métal |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> • Il est souhaitable que cet espace bénéficie d'une certaine intimité par rapport aux circulations principales et aux cours de récréation |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> • Construction : 55 000,00 MAD • Aménagement 30 000,00 MAD |



2.2.12 Réfectoire

| Composante | Description |
|------------------------------------|--|
| Nom | Réfectoire |
| Nature | Restauration |
| Fonction principale | Il s'agit d'un espace cantine ou cafétéria |
| Dimensionnement | 120 m ² au minimum |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> • Salle principale avec comptoir et un sanitaire • Espace extérieur complémentaire aux espaces intérieurs • Le mobilier et le sol doivent être faciles à nettoyer |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> • La cuisine sera attenante à la cafétéria et au dépôt des denrées alimentaires • Les tables doivent être juxtaposables • Dépôt avec des entrées sur l'extérieur pour la livraison des denrées • Dépôt des denrées alimentaires • Local poubelle |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> • 5 tables de 10 personnes ; 50 chaises • Meuble de rangement des couverts, de la vaisselle et du linge de table • Comptoir en bois |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> • Revêtement sol durable (marbre, carrelage...) • Revêtement mural (peinture, stucco...) • Choix de couleur ambiante (rouge, orange... ou simplement du blanc) • Mobilier au bois et métal |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> • À proximité des locaux sanitaires en liaison directe avec la cuisine |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> • Construction 420 000,00 MAD • Aménagement 140 000,00 MAD |



2.2.13 Dortoirs

| Composante | Description |
|------------------------------------|---|
| Nom | Dortoirs |
| Nature | Espace de repos |
| Fonction principale | Il s'agit d'un espace qui abrite les bénéficiaires résidents |
| Dimensionnement | 80 à 100 places, soit 15 m ² par résident |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> • Chambres (1 à 3 bénéficiaires) avec des blocs sanitaires • Des locaux pour les filles et des locaux pour les garçons • Foyer/salle polyvalente et des espaces de détente • Salles d'études |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Gestionnaire pour maîtriser les réservations et contrôler le bon état des chambres • Surveillant pendant toute la nuit • Agent de service pour les petits déjeuners et les repas du soir servis dans la cafétéria |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> • 96 lits • 43 blocs de rangement • 20 blocs sanitaires |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> • Revêtement sol durable (marbre, carrelage...) • Revêtement mural (peinture, stucco...) • Choix de couleur apaisante (vert, bleu... ou simplement du blanc) • Mobilier au bois et métal |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> • Les dortoirs doivent idéalement être placés à proximité de l'espace restauration |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> • Construction : 580 000,00 MAD • Aménagement 290 000,00 MAD |



2.2.14 Locaux techniques

| Composante | Description |
|------------------------------------|--|
| Nom | Locaux techniques |
| Nature | Stockage et rangement |
| Fonction principale | <ul style="list-style-type: none"> • Les espaces sont destinés à recevoir les différents équipements nécessaires au fonctionnement du bâtiment : 1. Local du tableau électrique 2. Local poubelle 3. Local d'entretien |
| Dimensionnement | <ul style="list-style-type: none"> • 12 m² au minimum |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> • Des locaux d'entretien pourvus d'eau froide équipée sont répartis régulièrement dans tous les bâtiments |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Local électricité 2 m² • Local poubelles 4 m² • Local d'entretien 6 m² |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> • Revêtement sol durable (granite, terracota...) • Revêtement mural simple (peinture...) • Choix de couleur neutre (Peinture blanche) |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> • Les éléments locaux techniques ne sont pas obligatoirement proches les uns des autres. Cependant le local poubelle doit être en liaison directe avec l'extérieur |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> • Construction : 58 000,00 MAD • Aménagement 45 000,00 MAD |

| Composante | Description |
|------------------------------------|---|
| Nom | Sanitaires |
| Nature | Hygiène |
| Fonction principale | Les sanitaires sont à l'usage des bénéficiaires |
| Dimensionnement | 40 m ² (20 m ² garçon + 20 m ² fille) |
| Standards architecturaux | <ul style="list-style-type: none"> Sanitaires des filles et des garçons sont séparés et accessibles de l'extérieur Sanitaires adaptés aux personnes à mobilité réduite Sanitaires implantés au niveau de la cour de récréation avec un accès direct à partir de celle-ci et du préau Sanitaires (WC et lavabos) implantés à proximité de l'accès au service de restauration où il convient de prévoir au minimum deux sanitaires d'appoint (un pour les filles et un pour les garçons) |
| Caractéristiques techniques | <ul style="list-style-type: none"> Les cabines individuelles de WC de 1,40 m x 0,75 m de dimensions intérieures Espace libre de 15 cm sera ménagé entre le bas de la cloison et le sol pour permettre le nettoyage Éclairage par secteur et non par cabine Détecteur de présence qui allume-éteint tout seul Lavabos suspendus, un miroir Plafond peinture lavable Faïence au mur jusqu'à 1,50 m de hauteur et 0 min 45 s au droit des lavabos Sol non glissant, une cabine d'aisances accessible à des personnes vivant avec un handicap physique doit avoir des dimensions minimums de 1,30 m x 1,50 m |
| Équipements de base | <ul style="list-style-type: none"> Un point d'eau potable de 10 robinets espacés de 60 cm (fontaine) pour 300 bénéficiaires Lavabos : 1 jet pour 20 bénéficiaires (à 70 cm du sol) Cabine de WC ou cuvettes de toilettes : une pour 20 filles, une pour 40 garçons Un urinoir de 50 cm de largeur (séparations latérales avec 1,30 m de hauteur) ou 1 m pour 20 garçons 1 poubelle fixée au mur, à côté du lavabo, dont le contenu peut aisément être vidé Distributeur de papier essuie-mains prédécoupé à proximité des lavabos Porte-savons liquides : 1 pour 2 robinets, fixés au-dessus du lavabo Distributeurs de papier hygiénique : 1 par cabine Pour les sanitaires « filles », prévoir poubelle(s) pour serviettes périodiques |
| Nature des matériaux | <ul style="list-style-type: none"> Revêtement sol durable anti-glissant Revêtement mural simple (peinture...) Choix de couleur neutre (Peinture blanche) |
| Position | <ul style="list-style-type: none"> À proximité de la cuisine et de la cour de récréation en liaison directe avec les espaces de circulation, ils seront localisés à une distance minimale de 5 m des bâtiments scolaires. L'emplacement et la configuration de ces locaux devront faciliter au maximum la surveillance des lieux |
| Budget estimatif | <ul style="list-style-type: none"> Construction : 170 000,00 MAD Aménagement 38 000,00 MAD |



2.3 Critères de construction d'un nouveau local

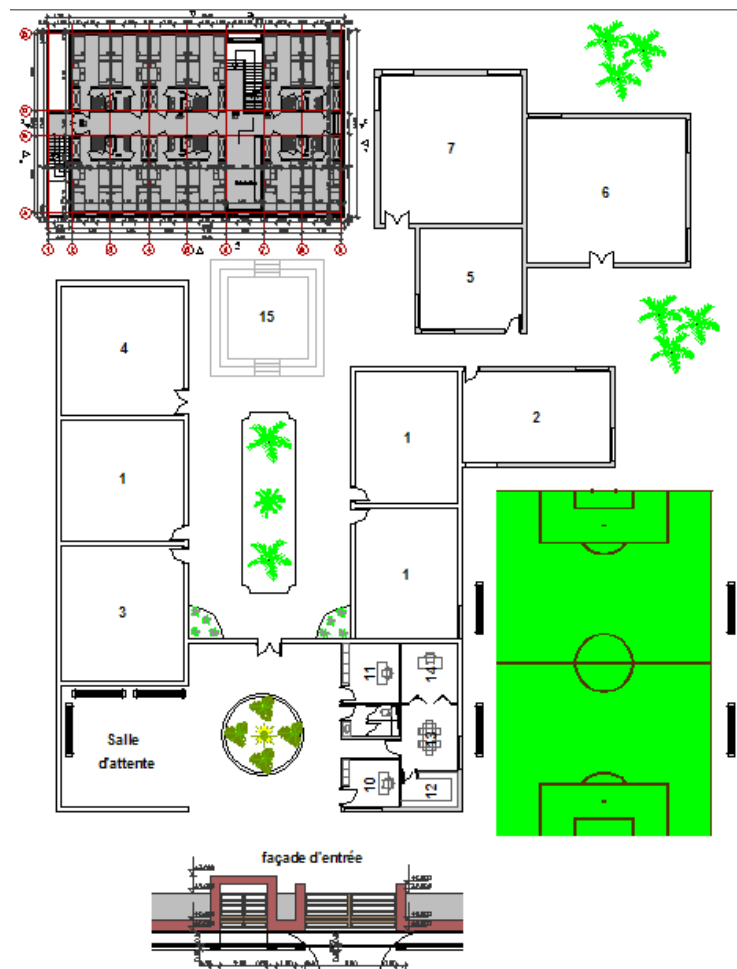
2.3.1. Plan type

Dans le cas de la construction d'un nouveau Centre E2C-NG, le modèle national propose un plan type qui est une base de travail et de réflexion pour que les parties prenantes puissent s'en inspirer. Il demeure, ainsi, un plan flexible selon les contraintes foncières, techniques et financières des porteurs de projet.

Selon la taille des terrains alloués, la conception du bâtiment doit prendre en considération la nature de la population visée. Ainsi, un espace ouvert et moderne est recommandé.

Il est à noter que l'estimation globale de construction du Centre E2C-NG sur une superficie d'environ de 1 500 m² est de l'ordre de 5 475 000,00 MAD et l'aménagement nécessite un budget supplémentaire de l'ordre de 650 000,00 MAD.

Le plan type proposé du Centre E2C-NG se décline à travers le plan type suivant avec une surface d'environ de 1 500 m², ledit plan est illustré dans l'esquisse ci-après :



2.3.2. Distances d'accessibilité

Pour bâtir un nouveau centre, il va falloir prendre en considération les distances d'accessibilité qui permettent l'implantation du centre E2C-NG dans un environnement favorable. Ces distances sont présentées selon le référentiel du Ministère de l'Éducation, de la

Formation Professionnelle et de la Recherche Scientifiques en matière d'implantation d'une nouvelle unité scolaire.

Distance maximale : la localisation du terrain doit tenir compte de la distance entre le centre et l'agglomération qu'elle est appelée à desservir. Elle doit être également être en

adéquation avec la carte scolaire. Vu la tranche d'âge visée par le nouveau programme (13 à 20 ans), la distance à parcourir ne doit pas dépasser les 4,5 km.

Distance minimale : la distance à respecter est aux alentours de 250 m.

2.3.3. Choix du lieu de construction d'une Centre E2C-NG :

Les emplacements prévus pour les établissements scolaires devront avoir une bonne évacuation naturelle et doivent être en dehors des zones de risque, en fonction des normes para cyclonique et parasismiques, en particulier :

- Zones proches des trafics lourds (moins de 300 m)
- Zones proches des rivières et ravin (moins de 200 m)
- Zones sous haute tension des lignes électriques (moins de 100 m)
- Zones soumises à de fortes inondations
- Bord de la mer à moins de 800 m du littoral
- Zones proches de failles tectoniques (moins de 100 m des failles)
- Zones exposées aux vents (sur les pentes, à proximité des sommets des collines et montagnes sur une distance en projection horizontale à partir de la crête moins de 3 fois la hauteur du morne)
- À proximité de bords de falaises, sur une distance qui arrive jusqu'à 8 fois de sa hauteur en projection horizontale (Moins de 20 m minimum)
- En contrebas des fortes pentes

2.3.4. Surface requise

Selon le nombre de bénéficiaires desservis par le Centre E2C-NG, sa taille doit être suffisante pour assurer les bonnes conditions de formation. La taille standard des établissements scolaires au Maroc est suffisante pour ce modèle. Dans le cadre d'une nouvelle construction, le terrain doit être soumis à l'approbation des autorités compétentes.

En ce qui concerne les surfaces requises, et selon les standards du Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et de la Recherche Scientifique, un minimum de 10 000 habitants nécessite déjà l'implantation d'une école primaire et d'un collège, variant entre 4000 m² — et 9000 m². Le modèle de l'école de la deuxième chance abriterait environ 300 bénéficiaires, un nombre supporté par la taille standard des établissements scolaires au Maroc.

Par ailleurs, les surfaces suivantes par bénéficiaire sont requises :

- 8 m²/ bénéficiaire hors-terrain sport en milieu rural
- 4.3 m²/ bénéficiaire hors-terrain sport en milieu urbain

En matière de surface globale, les surfaces suivantes sont proposées en fonction du nombre des bénéficiaires potentiels de jeunes à accompagner :

| Dimension minimale des terrains conseillés (m ²) | | |
|--|--|--|
| Nombre de bénéficiaires | Milieu | |
| | Urbain | Rural |
| 100 et 300 | 1 500,00 | 2 500,00 |
| 301 et 400 | 2 000,00 | 3 500,00 |
| 401 et 500 | 2 500,00 | 4 000,00 |
| Plus de 500 | 2 500,00 + 4,3 m ² / bénéficiaire | 4 000,00 + 4,3 m ² / bénéficiaire |

Remarques : il faut ajouter un terrain de 80 m x 80 m pour les installations sportives, élément optionnel à déterminer en relation avec les ressources locales

Par ailleurs, et en se référant aux directives et normes établies par Ministère de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et de la Recherche Scientifique, il convient de signaler que le programme physique doit tenir en compte les aspects suivants :

| PROGRAMME TYPE INTERNAT HÉBERGEMENT | | INTERNAT 80 Lits | | | Observations |
|---|---|------------------|---------------------------------|------------|---|
| Réf. | Locaux | Nombre | Surface utile en m ² | | |
| | | d'unités | Par Unité | Total | |
| | Bureau économe (internat) | 1 | 16 | 16 | |
| | Bureau secrétaire (internat) | 1 | 16 | 16 | |
| | Sanitaires personnel (deux latrines avec laves mains) (femme/homme) | 2 | 4 | 8 | |
| | Circulations | | | 5 | 12 à 16% de la surface des locaux |
| Sous totale surface utile ST (1) | | | | 45 | SHO= 10 à 14 % de la Surface utile |
| 2,1 | Restaurant scolaire | 1 | 120 | 120 | |
| 2,2 | Cuisine et annexes (préparation, cuisson, plonge) | 1 | 80 | 80 | Préparation, cuisson, plonge |
| 2,3 | Bureau magasinier | 1 | 12 | 12 | |
| 2,4 | Infirmierie | 1 | 15 | 15 | |
| 2,5 | Réserve nourriture/ frigos | 1 | 16 | 16 | |
| 2,6 | Chambre froide | 1 | 12 | 12 | 3 compartiments |
| 2,7 | Réserve matérielle, équipement | 1 | 12 | 12 | |
| 2,8 | Vestiaires-douches et sanitaires du personnel | 2 | 4 | 8 | 1 cabine x 2 (H+F) |
| 2,9 | Bloc sanitaire restauration y compris lavabos collectifs | 2 | 8 | 16 | 2 cabines (x 2 blocs WC) |
| | Hall, circulations | | | 35 | |
| Sous totale surface utile ST (2) | | | | 326 | |
| 3,1 | Dortoirs bénéficiaires (10 boxes 4 lits superposés) | 2 | 144 | 288 | 80 Internes (33 %) |
| 3,2 | Chambre surveillant | 2 | 7 | 14 | |
| 3,3 | Sanitaires bénéficiaires internes | 2 | 16 | 32 | 4 cabines par dortoir |
| 3,4 | Douches lavabos bénéficiaires internes | 2 | 32 | 64 | 8 douches par dortoir |
| 3,5 | Réserve bagages | 2 | 16 | 32 | |
| 3,6 | Salle d'études (permanence) | 1 | 60 | 60 | |
| 3,7 | Foyer | 1 | 90 | 90 | |
| 3,8 | Salle de prière | 1 | 45 | 45 | Proximité d'un point d'eau |
| 3,9 | Lingerie/repassage | 2 | 25 | 50 | Local linge propre + linge sale |
| 3,10 | Buanderie | 2 | 30 | 60 | |
| 3,11 | Local entretien | 2 | 8 | 16 | |
| 3,12 | Hall, circulation, escaliers | | | 90 | 12 à 16% de la surface des locaux |
| Sous totale surface utile ST (3) : | | | | 841 | |
| 3,13 | Logement économe | 1 | 90 | 90 | |
| 3,14 | Logement surveillant général d'internat | 1 | 90 | 90 | |
| Sous totale surface utile ST (4) | | | | 180 | |
| TOTAL SURFACE UTILE (st [1] + st [2]+st [3] + st [4]) | | | | 1392 | SHO est majorée de 10 à 14% de la surface utile |

3. Cadre d'opérationnalisation

3.1. Profil cible

La détermination des profils d'entrée et de sortie des bénéficiaires du Centre **E2C-NG** consiste à faire une évaluation de l'évolution du bénéficiaire avant et après le parcours de formation et d'accompagnement. Cela permet également de déterminer les mesures à prendre au niveau de la formation, et donc la précision des compétences ciblées, des champs disciplinaires et de l'organisation pédagogique.

3.1.1. Profil d'entrée

Les profils d'entrée des bénéficiaires diffèrent d'un Centre E2C NG à l'autre, leurs descriptions doivent se baser sur un diagnostic des acquis des bénéficiaires et peut contenir les éléments suivants :

- Les prérequis en termes de savoirs et savoir-faire
- Les expériences antérieures
- Les attitudes générales envers soi et envers les autres

On peut citer un exemple présentant quelques éléments issus d'un diagnostic type (voir cadre curriculaire) :

Apparence générale :

- Grandes disparités en termes de situations de vulnérabilité
- Changement physiologique manifeste
- Cas de non-adaptation variant entre timidité, introversion et phobie scolaire
- Déviations (addiction, manque de discipline...)
- Cas d'enfants et d'adolescents en situation de handicap

Sur le plan cognitif :

- Faiblesse des acquis scolaires avec niveaux scolaires différents
- Abandon précoce de l'école en raison de redoublements et d'échecs scolaires

- Diversité linguistique et culturelle (enfants migrants)
- Des cas d'excellence scolaire (des élèves qui ont abandonné l'école à cause de la distance à l'école ou de la culture de l'environnement)

Expériences passées :

- Des expériences d'étude différentes qui n'ont pas abouties
- Des situations sociales difficiles (déplacements, séparation des parents, centres de protection de l'enfance, violences...)
- Expériences d'emploi dans certaines activités saisonnières

Attitudes envers soi et envers les autres :

- Le manque de confiance en soi et envers les autres
- Faiblesse au niveau de la communication avec l'autre, avec une vision pessimiste dominante
- Conflits internes menant à la vengeance et à l'indignation face à la situation vécue ;

3.1.2. Profils de sortie

Les profils de sortie doivent constituer pour le centre **E2C-NG** les principaux objectifs dont l'atteinte prouve l'efficacité de la formation sur divers plans :

Sur le plan cognitif :

Après avoir terminé sa formation au sein du Centre E2C-NG, le bénéficiaire doit être capable de :

- Résoudre des situations de la vie quotidienne à travers la communication orale et écrite dans au moins deux langues
- Organiser et exploiter des informations et des données mathématiques (calcul, mesure et résolution de problèmes)
- Comprendre, analyser et exploiter des documents techniques tel que les chèques, les factures, les documents officiels...)

- Acquérir des compétences lui permettant l'usage de divers moyens technologiques et informationnels et les exploiter dans la vie quotidienne et professionnelle
- Posséder les connaissances nécessaires sur l'environnement local, régional, national et international
- Acquérir les principes de l'apprentissage tout au long de la vie pour poursuivre l'apprentissage et la recherche et d'élargir ses domaines d'intérêt
- Être intégré à une formation professionnelle

Sur le plan de la qualification professionnelle :

Après avoir terminé sa formation au sein du centre, le bénéficiaire doit :

- Se familiariser avec certaines professions
- Être conscient de ses capacités, ainsi que des compétences lui permettant de se qualifier pour des activités professionnelles
- Être capable de l'appropriation des principes théoriques et pratiques associées aux professions existantes dans son environnement socio-économique, avec une ouverture aux nouvelles professions requises par le marché du travail
- Maîtriser un métier : compétences appropriées et aspect éthique
- Construire un projet professionnel personnel avec un esprit d'initiative et de créativité
- Posséder les compétences de vie et de citoyenneté qui l'aident à s'intégrer dans les milieux professionnels

Sur le plan relationnel :

Après avoir achevé sa formation au sein du centre, le bénéficiaire doit :

- S'approprier des compétences de communication avec son environnement socioculturel
- Adopter un esprit de responsabilité et de discipline
- Être capable de travailler dans une équipe avec respect des différences
- Être capable de négocier, de persuader et de dialoguer de manière constructive
- S'intégrer et participer de manière positive à la vie familiale et sociale
- Adopter un esprit de solidarité et d'intégration avec les autres en prenant conscience de ses droits et ses devoirs

Sur le plan des attitudes :

Après avoir achevé sa formation au sein du centre le bénéficiaire doit :

- Avoir confiance en lui-même/ estime de soi, en ses capacités et en son entourage
- Faire preuve de souplesse et de compréhension dans le traitement de l'autre et accepter la coexistence
- Savoir communiquer, dialoguer et exprimer son opinion en respectant les opinions des autres
- Adhérer aux valeurs de coexistence, de tolérance et de comportement civique
- Être ouvert aux valeurs universelles associées à la culture des droits de l'homme...

3.2. Coursus d'opérationnalisation

L'opérationnalisation pédagogique du dispositif **E2C-NG** doit prendre en compte plusieurs facteurs à savoir :

- La souplesse : tenant compte des ressources matérielles, humaines et logistiques de chaque centre, ainsi que de ses besoins
- La flexibilité : à travers le respect des prérequis suivants :
 - Le diagnostic d'entrée des bénéficiaires inscrits au centre afin d'identifier leurs prérequis et leurs besoins. Le but est de fournir une formation selon une pédagogie différenciée
 - Le respect des compétences ciblées par la formation, tant dans la dimension générale (compétences de base) que dans la dimension spécifique (sous-compétences ou capacités)
 - L'adoption du système modulaire avec une enveloppe horaire appropriée permettant à chaque bénéficiaire de s'engager efficacement dans diverses réalisations

3.3. Passerelles d'appui

Conformément au principe d'accueil inclusif pour répondre aux besoins des bénéficiaires en tenant compte de leur situation socioculturelle, le centre E2C-NG offre trois formules de formation :

- Une formule complète : au profit des bénéficiaires dont les conditions socioculturelles leur permettent de bénéficier de tous les pôles de la formation ; en fonction des besoins de chaque bénéficiaire compte tenu de ses prérequis révélés par le diagnostic de positionnement dans le contexte de la formation ; une enveloppe horaire de 1280 heures en trois étapes de formation : 25 modules en fonction des étapes et des acquis du bénéficiaire

- Une formule simplifiée : qui permet aux bénéficiaires souhaitant bénéficier de la formation dans un délai approprié à leurs conditions générales ; une enveloppe horaire réduite pouvant aller jusqu'à 480 heures (20 semaines) ; limité à un programme court de mise à niveau scolaire ne dépassant pas 100 heures ; se concentrer davantage sur l'initiation professionnelle et le développement personnel en 6 modules de formation
- Une formule transitoire : destinée aux jeunes ayant besoin d'une réadaptation psychosociale pour les orienter à une formation appropriée. C'est une formule principalement destinée bénéficiaires dont le diagnostic a révélé qu'ils ne peuvent pas être inscrits immédiatement dans une formation selon les deux formules précédentes. Cette catégorie bénéficie d'une intervention spécialisée pour la détection et le développement des capacités personnelles afin qu'un choix de formation puisse être effectué. Cet accompagnement initial prend 40 heures pour l'auto-exploration et l'ouverture à l'environnement

L'adoption des trois types permet d'assurer une formation adaptée en fonction des spécificités et des besoins de chaque catégorie de jeunes. L'organisation générale du centre suppose nécessairement l'ouverture de passerelles entre les trois formules : chaque fois que les données indiquent la nécessité pour les bénéficiaires de modifier la formule, l'équipe de gestion du centre est tenue de donner suite à son souhait s'il est constaté que les conditions garantissant le succès de la formule sélectionnée sont remplies suffisamment.

3.3.2. Segmentation de la formation

Compte tenu de la spécificité des bénéficiaires et des différents niveaux de connaissances et de compétences nécessaires pour intégrer les centres **E2C-NG**, la formation est basée sur le principe de l'intervention progressive en adoptant la logique des paliers. Et ce, en fonction des besoins de chaque bénéficiaire. Ces paliers se distinguent ainsi :

- Le premier palier se concentre sur la connaissance et l'acquisition des bases fondamentales en alternance avec les apprentissages de bases en lecture, écriture et calcul
- Le deuxième vise à développer et consolider ces bases fondamentales et les amener progressivement vers la vie pratique des bénéficiaires (application)
- Le troisième palier se concentre sur l'approfondissement et l'utilisation concrète des acquis. Il permet aux bénéficiaires de tester l'étendue du développement de leurs compétences

| | Volume horaire | | | |
|------------------------------------|--|--|--------------------|-----------------------|
| | Module | Formule complète | Formule simplifiée | Formule de transition |
| Mise à niveau scolaire | Langue arabe | 160 (sur 3 paliers : 60 - 60 - 40) | 60 | - |
| | Langue étrangère | 140 (sur les 3 paliers : 60 - 40 - 40) | 40 | - |
| | Maths | 120 (sur les 3 paliers : 60 - 40 - 20) | - | - |
| | Sciences | 120 (sur les 3 paliers : 60 - 40 - 20) | - | - |
| | Épanouissement | 100 (60 - 20 - 20) | - | - |
| Initiation professionnelle | Exploration des métiers | 40 (palier 1) | - | - |
| | Sens d'entrepreneuriat | 100 (palier 2) | 100 | - |
| | Apprentissage d'un métier (une profession) | 180 (palier 3) | 180 | - |
| Accompagnement psychosocial | Conscience de soi et de l'autre | 40 (palier 1) | 40 | 20 |
| | Communication et relations | 60 (palier 2) | 60 | 10 |
| | Résolution de problèmes | 60 (palier 3) | - | 10 |
| | Projet fin de formation | 20 (palier 3) | - | - |
| | Activités de vie du centre | 140 (sur 3 paliers : 60 - 40 - 40) | - | - |
| Total volume horaire | | 1280 | 480 | 40 |

3.4. Processus d'opérationnalisation

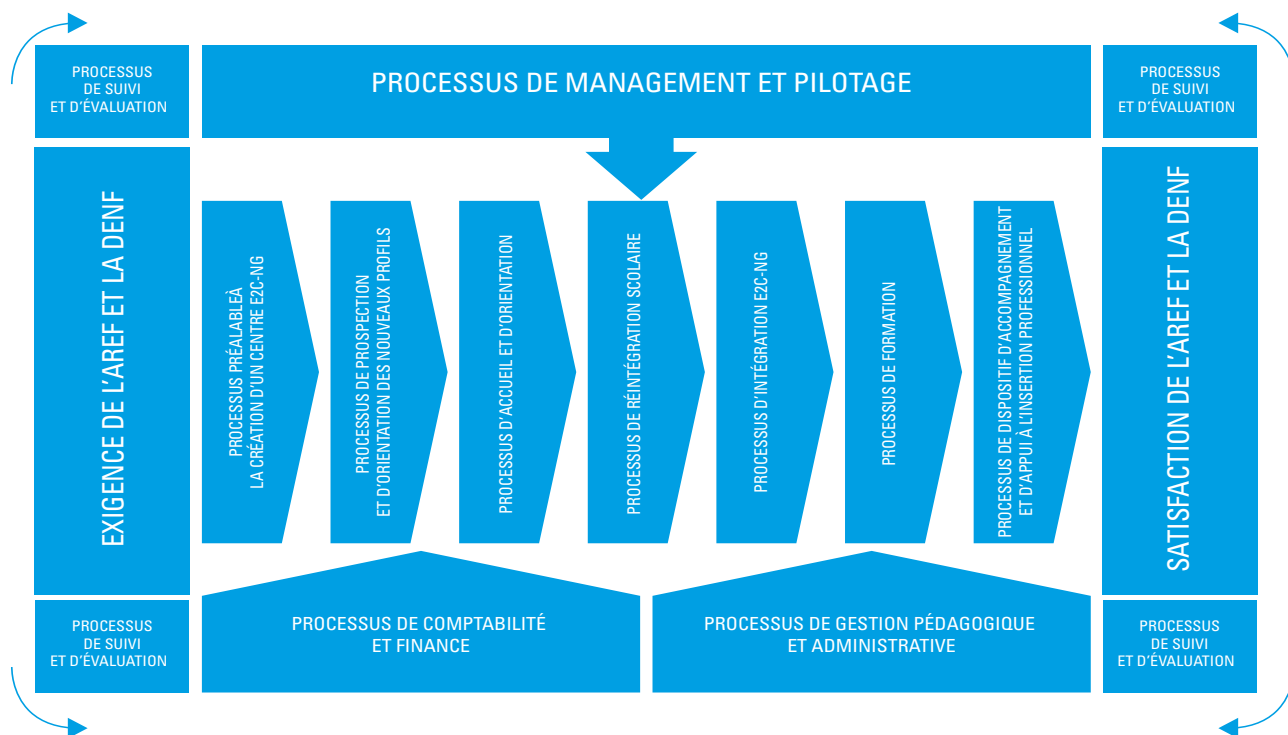
Le pilotage d'un Centre E2C NG est un processus circulaire est intégré, qui nécessite l'intervention et l'interaction avec plusieurs parties prenantes. C'est pour cela, et après un travail de capitalisation sur les pratiques des associations conventionnées en matière de pilotage des Centres E2C, le modèle national propose un cadre d'opérationnalisation à travers un ensemble de processus qui régissent le fonctionnement interne et externe du centre. Ce référentiel cadre également les interactions entre les membres de l'équipe du centre.

Il clarifie également le cheminement et les passerelles potentielles qui permettent la couverture de l'ensemble des attentes

des jeunes bénéficiaires au niveau de la mobilisation, de la formation et l'accompagnement.

Cependant, et pour une meilleure vulgarisation du mode d'opérationnalisation national, chaque processus fera l'objet d'un logigramme et d'une fiche technique. Par ailleurs, pour plus de détail sur le déroulé de chaque processus, un document séparé est prévu dans ce sens afin de doter les parties prenantes avec une information complète et intégrée.

Concernant le mode d'opérationnalisation, le centre **E2C-NG** gravite autour de onze processus comme le démontre la figure suivante :



3.4.1. Processus préalable à la création d'un centre

Cette phase débute par une étude de faisabilité menée par l'AREF et la DENF et dont l'objectif est de définir les conditions de la création d'un Centre **E2C-NG** au niveau du territoire de l'AREF. Cette étude comporte l'analyse du milieu, notamment en ce qui concerne les besoins des jeunes non scolarisés et déscolarisés ainsi que les opportunités d'insertion socioéconomiques offertes par le tissu économique local. L'ancrage territorial du projet suppose au préalable la prise en compte de l'environnement

social, institutionnel, économique et associatif de la région concernée. Le premier livrable de cette phase est l'élaboration d'un CPS précisant les conditions de faisabilité de mise en place du centre comportant :

- Les aspects physiques : locaux, infrastructures, équipement...
- Les aspects managériaux et administratifs
- Les aspects ressources et financement, intervenants et partenaires

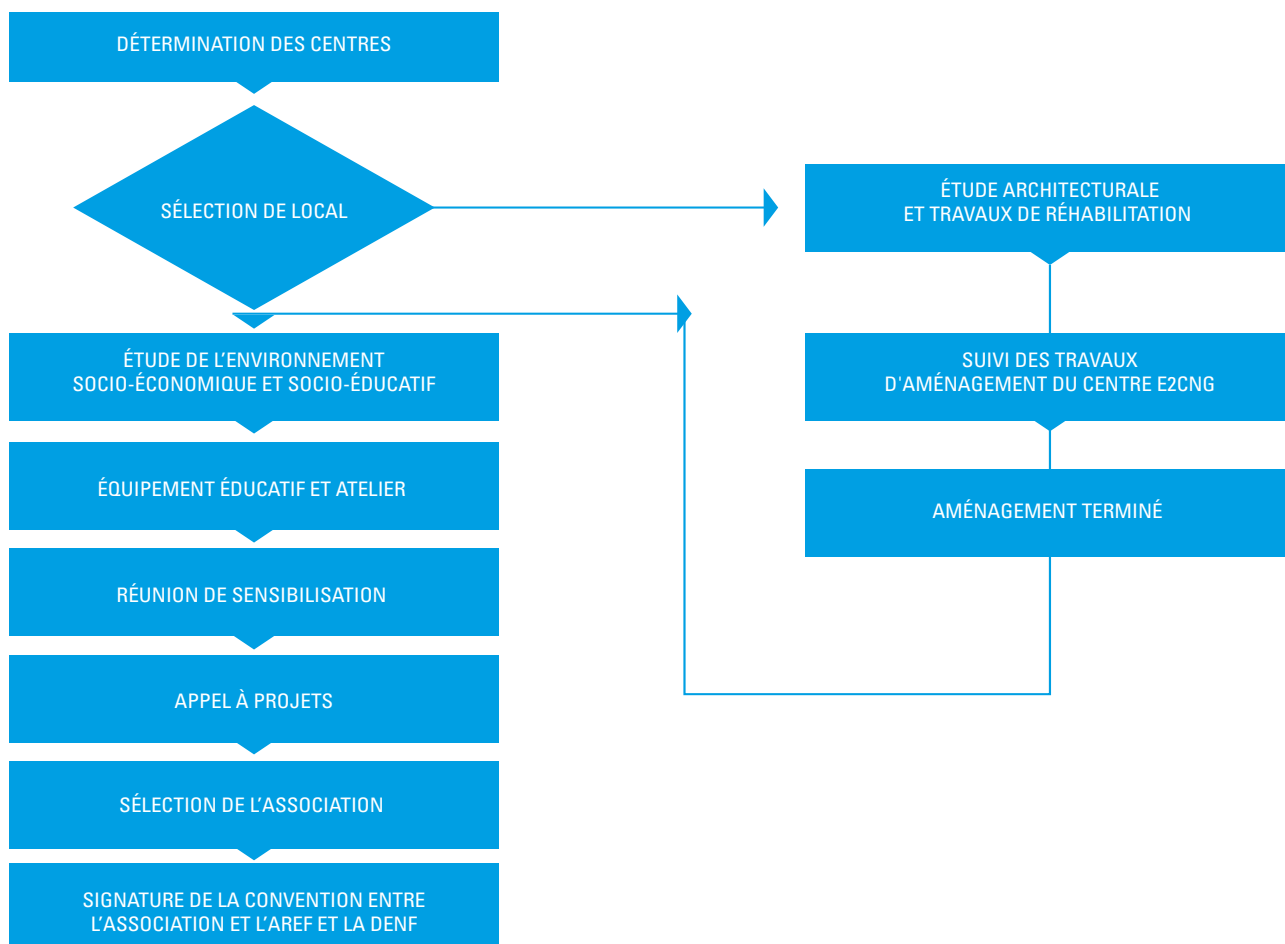
Ensuite vient le choix du local susceptible d'héberger le centre. Ce local doit faire l'objet d'un état des lieux et d'une évaluation de son adaptabilité en termes de capacité d'accueil et de son potentiel à répondre, après réaménagement, aux exigences des activités de formation-éducation, activités d'apprentissage de métiers, hébergement, restauration, activités diverses, bureaux administratifs et terrains de sports...

Une fois le local sélectionné, les travaux de réaménagement des salles et des espaces sont entamés pour les rendre aptes aux différentes activités d'éducation-formation et de restauration-hébergement des adolescents et jeunes bénéficiaires (salles de cours, ateliers d'initiation aux métiers, dortoirs pour filles et dortoirs pour garçons, réfectoires, bureaux pour l'administration...).

L'étape suivante est le lancement de l'appel à projets afin de recevoir des propositions de projets de la part des associations désirant la gestion du Centre **E2C-NG**. Ces propositions de projets soumises font l'objet d'une évaluation aboutissant à la sélection de l'association avec laquelle l'AREF et le DENF vont conclure la convention de partenariat.

Après la concrétisation avec l'association retenue, et dans une optique participative, l'association porteuse du projet du déploiement du Centre E2C organise des séances de sensibilisation et de prise de contact avec des opérateurs économiques (entreprise, artisans...) et avec le Département de la formation professionnelle. Ceci, en vue d'obtenir leur implication dans la mise en place du centre et de la formation des jeunes et leur insertion socioprofessionnelle.

Processus préalable à la création d'un centre E2C-NG



3.4.2. Phase de prospection et d'orientation des nouveaux profils

Menée essentiellement par le chargé d'orientation et d'insertion, cette phase a pour principal objectif, la prospection et l'orientation des nouveaux candidats non-scolarisés ou déscolarisés pour les accompagner et les orienter vers une réinsertion scolaire, une initiation professionnelle au sein du Centre **E2C-NG**, ou bien une insertion socioprofessionnelle directe.

Cette phase consiste à collecter les données sur les jeunes ayant interrompu leur scolarité au cours de l'année précédente et celles d'avant.

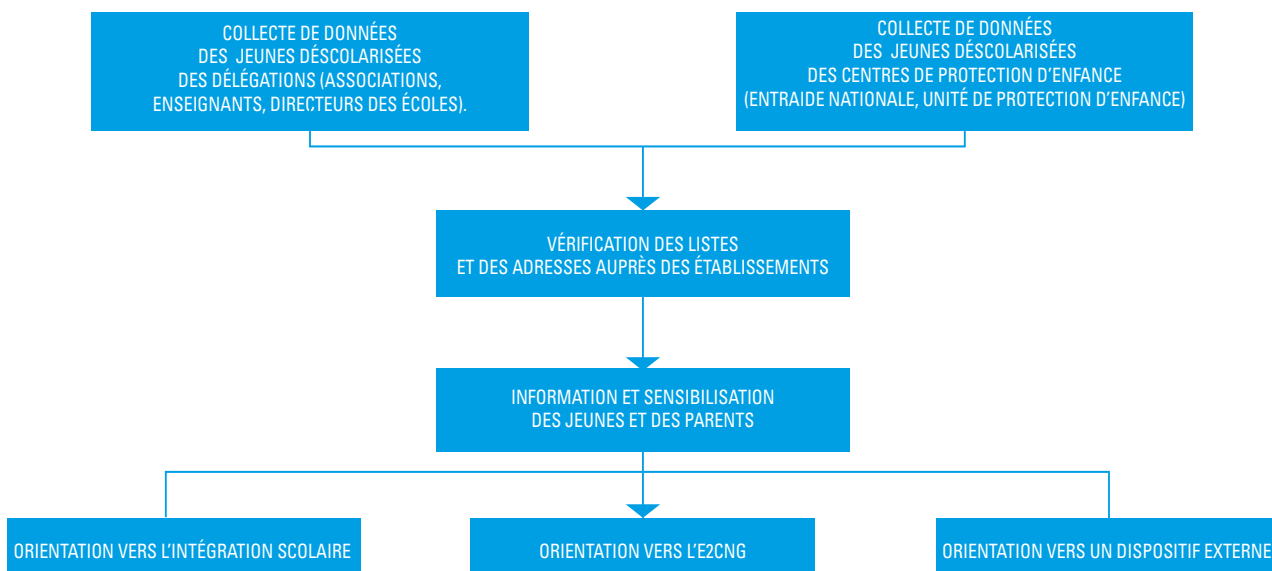
Une fois la liste est établie, le directeur du centre contacte les directeurs des écoles

primaires et collégiales et les centres de la protection de l'enfance pour vérifier et compléter les informations relatives à chacun des jeunes déscolarisés. Le but est d'avoir une liste mise à jour et vérifiée des jeunes ciblés.

La sensibilisation des parents et des tuteurs des candidats potentiels est assurée par l'association. Elle effectue des visites chez les familles et des rencontres avec les adolescents et les jeunes concernés. Généralement, les candidats seront orientés :

- Vers la réinsertion scolaire
- Vers le centre **E2C-NG**
- Ou bien vers un dispositif externe

Rocessus de prospection et d'orientation des nouveaux profils (logigramme)



3.4.3. Processus d'accueil et d'orientation

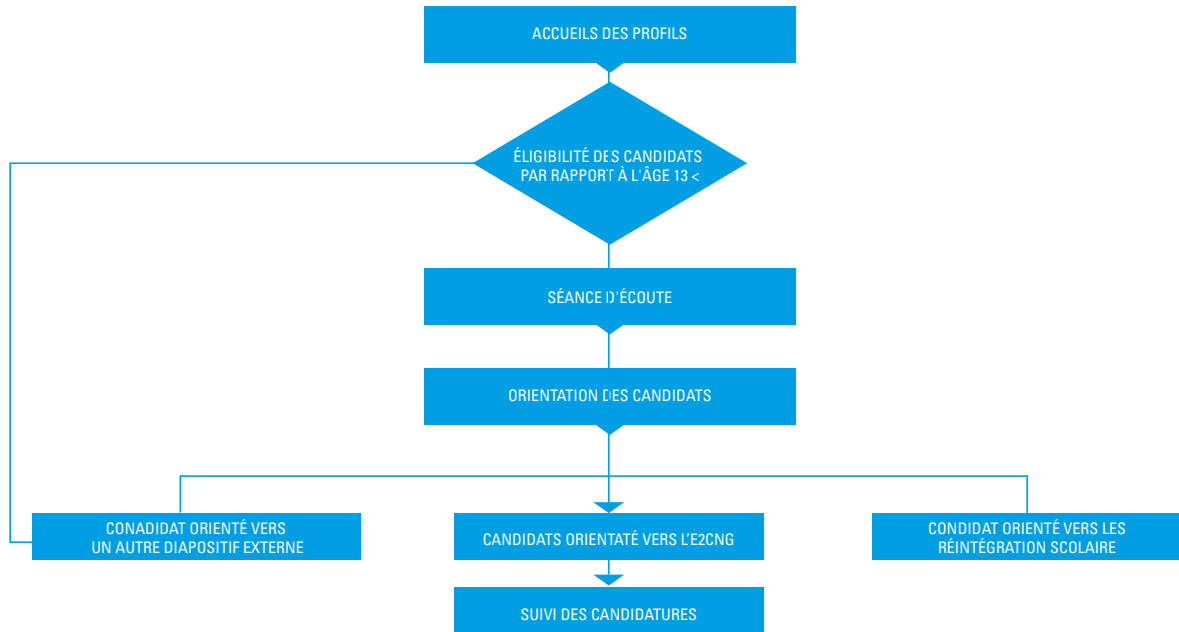
Il consiste à recevoir les nouveaux profils, les assister de manière à ce qu'ils trouvent l'orientation qui leur convient. L'assistante sociale doit mener ce processus en coordination avec un cadre d'orientation de l'Académie Régionale d'Education et de Formation (AREF).

La phase d'accueil et d'orientation est également une phase de compréhension des raisons qui ont amené les personnes à prendre contact avec l'association. Chaque candidat doit remplir une fiche d'information. Ces fiches vont faire l'objet d'une qualification des profils par rapport aux caractéristiques socio-

psychologiques des candidats. L'analyse et l'évaluation de ces données sont effectuées à travers des entretiens sanctionnés par des rapports d'écoute qui identifient les besoins des nouveaux candidats ainsi que leurs attentes.

Conformément aux principes fondateurs du Centre **E2C-NG**, tous les profils qui ont l'âge entre 13 et 20 ans seront retenus dans la limite de la capacité d'accueil du centre. Les jeunes non retenus seront orientés vers un dispositif externe. Un suivi régulier des candidats orientés doit être assuré par l'association, quel que soit le dispositif vers lequel le candidat est orienté : l'**E2C-NG**, la réinsertion scolaire ou bien un dispositif externe.

Processus d'accueil et d'orientation (logigramme)

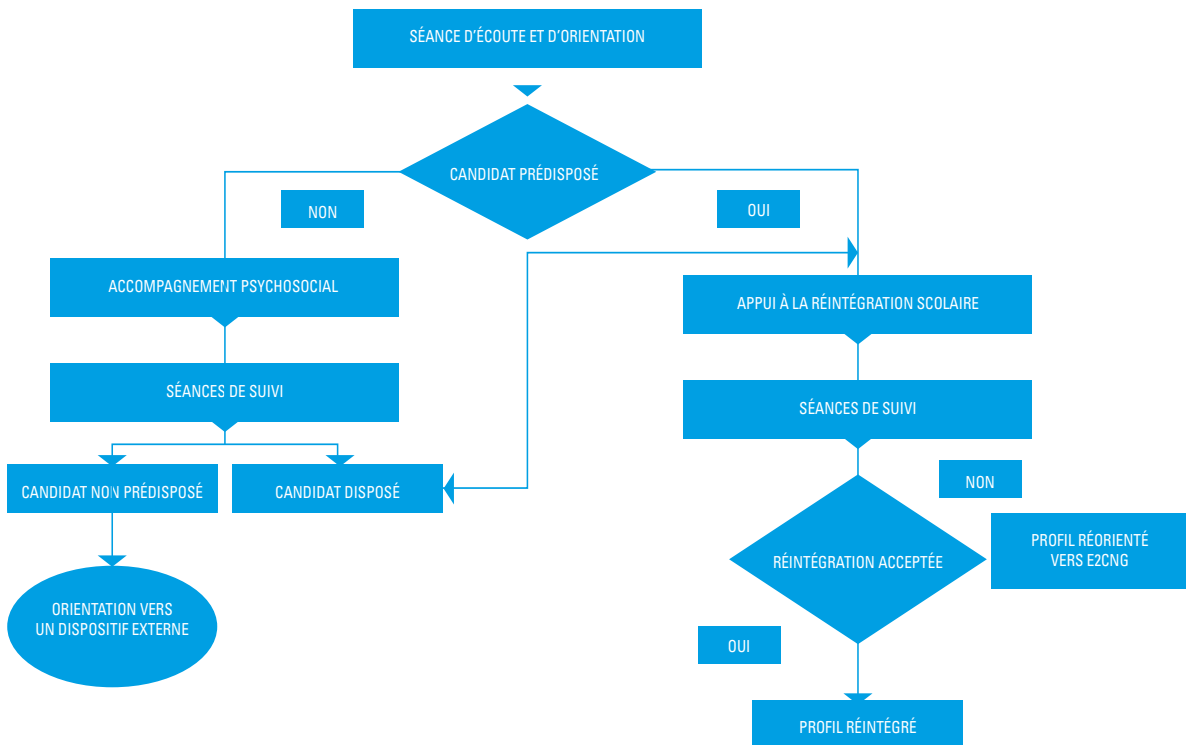


3.4.3. Processus d'accueil et d'orientation

La préoccupation principale de l'association lors de cette phase est de faciliter la réinsertion scolaire des enfants déscolarisés qui souhaitent reprendre le parcours normal au sein de

un système formel. Les candidats prédisposés sont orientés vers les établissements d'accueil ; le chargé d'orientation et d'insertion assure la coordination avec les acteurs de ces établissements pour avoir un accord en la matière.

Processus de réintégration scolaire (logigramme)



3.4.5. Processus d'intégration du Centre l'E2C-NG

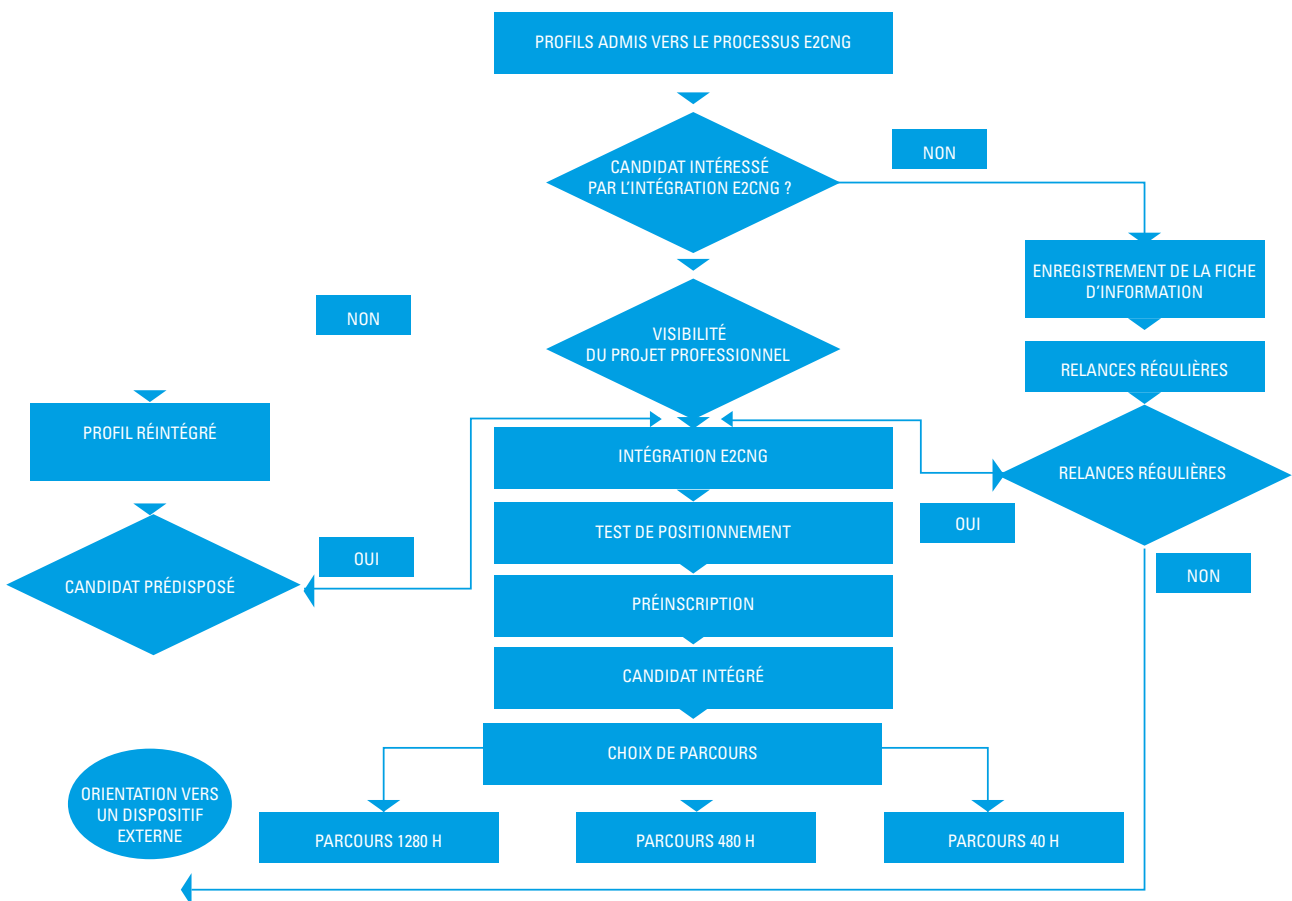
L'objectif des activités de cette phase est d'offrir une solution adaptée aux jeunes ayant abandonné le système scolaire sans diplôme et sans qualification pour leur permettre d'avoir une formation qui leur facilitera l'insertion socioprofessionnelle. La plupart de ces activités font partie des tâches du chargé(e) d'orientation et d'insertion qui, après l'orientation des candidats, élabore une liste des candidats retenus au Centre **E2C-NG**.

Des séances d'élaboration du projet professionnel avec les candidats qui s'intéressent à l'intégration du Centre **E2C-NG** sont indispensables pour déterminer :

- Les préférences de chaque candidat en termes de métiers
- Les empêchements de la réalisation de son insertion socioprofessionnelle

Les candidats qui valident leurs projets professionnels intègrent le Centre E2C-NG. Après cette intégration, les bénéficiaires doivent passer un test de positionnement suivi par l'inscription. Par la suite, les bénéficiaires doivent choisir leurs parcours **E2C-NG** parmi les deux formules. Sinon ils seront orientés vers un dispositif externe d'accompagnement.

Processus d'intégration scolaire (logigramme)



3.4.6. Processus de formation

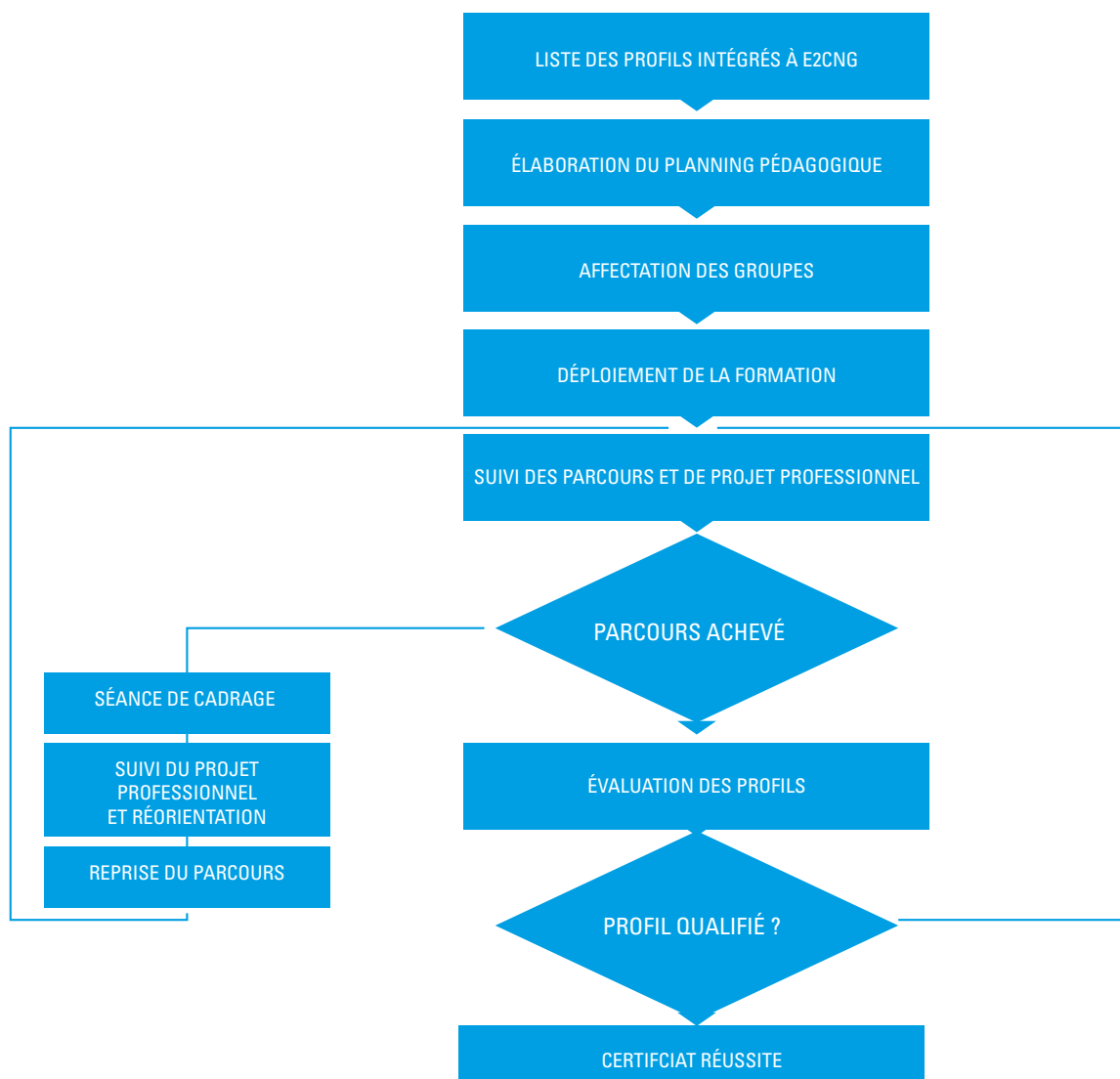
La finalité des activités de cette phase est de donner une éducation de base, une formation ou une initiation professionnelle. Le but est de faciliter l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires.

Après la validation de la liste des candidats inscrits à l'**E2C-NG**. L'équipe pédagogique élabore un planning pédagogique de formation. Une fois le planning est validé et les ressources

matérielles sont mises en place, les animateurs commencent à effectuer les activités de la formation en faveur des bénéficiaires du centre.

Tous les candidats inscrits au Centre **E2C-NG** passent par une évaluation générale des acquis. Après cette évaluation, une analyse des résultats doit être effectuée pour identifier les groupes de formation. Pour les candidats qui n'ont pas achevé leurs parcours ou qui ne sont pas qualifiés, ils reprennent leurs parcours après une séance de cadrage.

Processus de formation (logigramme)

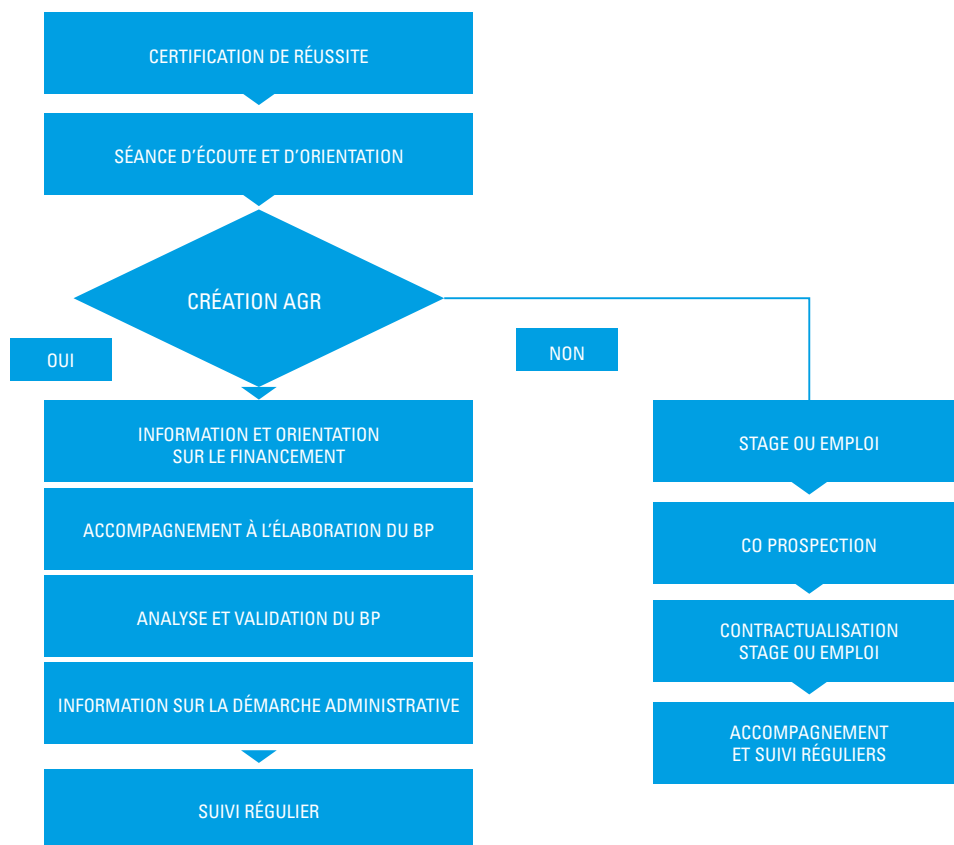


3.4.7. Processus d'accompagnement et d'appui à l'insertion professionnelle

Pour offrir aux bénéficiaires du centre **E2C-NG**, l'opportunité d'avoir un emploi ou un stage et afin de les accompagner dans la réalisation de leurs projets professionnels, le chargé

d'orientation et d'insertion mène des séances d'écoute autour du projet professionnel avec les bénéficiaires ayant obtenu le certificat de réussite. Après cette démarche, le chargé d'orientation et d'insertion consolide toutes les informations permettant le suivi régulier des candidats.

Processus de dispositif d'accompagnement et d'appui à l'insertion professionnelle (logigramme)



3.4.8. Suivi et évaluation

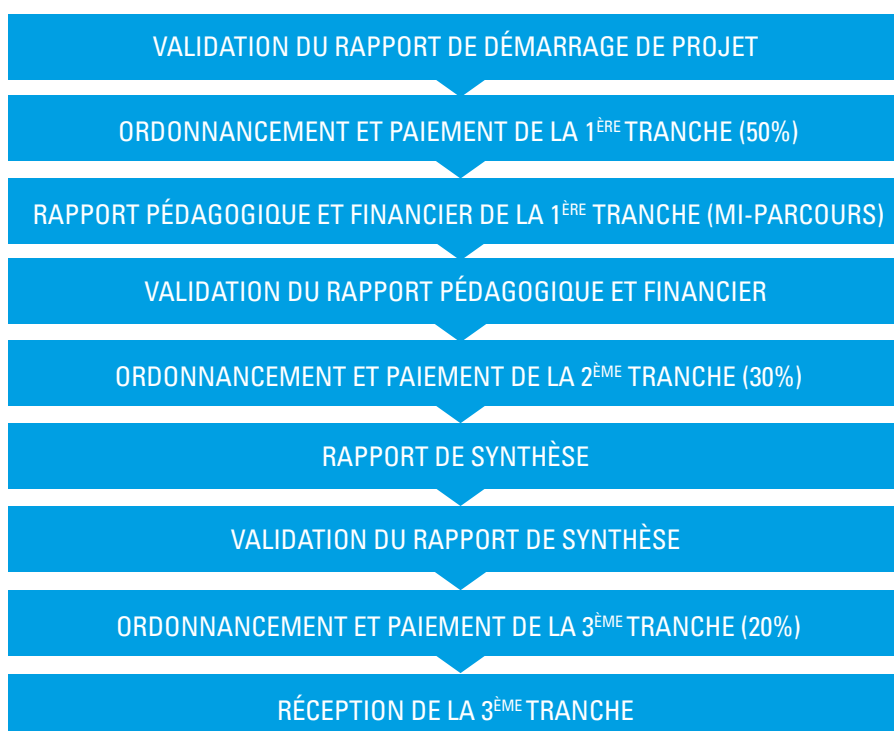
Le suivi et l'évaluation ne visent pas seulement à informer les parties prenantes sur le fonctionnement du Centre E2C-NG, mais ils assurent également une fonction fondamentale, à savoir la régulation du fonctionnement et l'amélioration de la performance du centre en identifiant les dysfonctionnements et en prenant des mesures pour les combler.

Le processus de suivi et d'évaluation permet à l'association de rendre les comptes afin d'obtenir les tranches de subventions octroyées par l'état dans le cadre de la convention de partenariat entre l'association, l'**AREF** et la **DENF**.

Un comité de suivi assure le suivi du fonctionnement et son évaluation régulière sur la base du projet du centre. Le suivi commence dès le départ par la validation d'un rapport de démarrage de projet qui donne lieu à la réception de la première tranche des subventions susmentionnées.

Le suivi de la mise en place du plan d'action aboutit à la validation du rapport pédagogique et financier par le comité d'évaluation et de suivi qui permet l'obtention de la 2^{ème} tranche (30%) de ladite subvention. La réception de la 3^{ème} tranche exige, la validation du bilan annuel des résultats en termes d'insertion ainsi que du rapport de synthèse certifié par un fiduciaire ou un bureau de comptabilité externe.

Processus de suivi et d'évaluation (logigramme)



3.4.9. Management et pilotage

Satisfaire continuellement les exigences implicites et explicites de l'association et surveiller l'efficacité de son système, telles sont les principales préoccupations du processus de management et de pilotage au sein du centre **E2C-NG**. Le directeur du centre est le pilote de ce processus.

Le président de l'association fixe les axes stratégiques en conformité totale avec les orientations stratégiques de l'éducation non formelle d'une façon générale et du projet Centre **E2C-NG** en particulier.

Parmi les actions fondamentales de ce processus, on trouve le recrutement du personnel du centre. Il s'agit de choisir un candidat pour occuper un poste ; en commençant par l'analyse des besoins pour atteindre la phase finale qui est l'embauche. Le centre **E2C-NG** effectue par la suite des formations pour l'équipe administrative et pédagogique selon les besoins exprimés pour :

- Concrétiser la mission de l'association ;
- Unifier les méthodes de travail du personnel
- Améliorer le travail

Outre que le recrutement et la formation du personnel, le processus de pilotage et de management comporte la surveillance et le suivi de l'efficacité du système. Il s'agit d'un suivi mensuel des indicateurs de chaque processus pour avoir les résultats et mettre en place les actions nécessaires pour remédier aux défaillances en collaboration avec les pilotes de chaque processus.

3.4.10. Gestion pédagogique et administrative

Le responsable administratif et pédagogique veille au bon fonctionnement de la gestion du quotidien du centre. Les mesures fondamentales à prendre sur le plan pédagogique à cet égard sont :

- Élaboration des emplois du temps
- Planification des cours et du calendrier scolaire

- Répartition annuelle des différentes matières de la mise à niveau scolaire
- Répartition annuelle des différents métiers de l'initiation professionnelle...
- Suivi d'assiduité des bénéficiaires
- Suivi des apprentissages qui doit être effectué d'une façon quotidienne
- Évaluation des acquis

Par ailleurs, la gestion administrative assure le bon fonctionnement du centre, l'administration contracte des engagements, assure le suivi et le respect des procédures et processus et conclut les contrats soit pour acheter des biens et fournitures ou lors de recrutement des ressources humaines. En plus des divers services de formation.

3.4.11. Finance et comptabilité

Ce processus concerne essentiellement l'établissement d'un plan d'action incluant un budget, qui comprend toutes les dépenses prévues, les entrées correspondant à toutes les subventions prévues au cours de l'année, ainsi que l'apport de l'association dans le financement du centre.

Le directeur du centre procède également à l'élaboration d'un plan de gestion de la trésorerie qui met en évidence les fonds disponibles à utiliser durant le mois.

Le centre doit disposer d'un fonds de roulement qui lui permet de couvrir les besoins éventuels en trésorerie. Le plan de gestion de la trésorerie lui permet d'identifier également les moments aussi bien de déficits que d'excès.

Plusieurs autres opérations doivent également être menées selon les normes en vigueur :

- La gestion des achats et de stocks
- La tenue comptable des dépenses et recettes
- L'élaboration des rapports financiers...

3.5. Leviers d'opérationnalisation

L'opérationnalisation d'un centre **E2C-NG** présente plusieurs caractéristiques différentielles par rapport aux programmes de l'ENF qu'on peut résumer comme suit :

- La nécessité d'élaborer un travail en amont en matière de sensibilisation et de mobilisation de la population cible ;
- La nécessité d'effectuer un travail minutieux d'écoute, d'orientation et d'accompagnement des bénéficiaires afin de pouvoir intégrer le Centre **E2C-NG**
- La nécessité de construire le projet personnalisé de transition de chaque candidat
- L'adoption de nouvelles politiques pédagogiques en termes de renforcement des capacités à travers une éducation inclusive et une pédagogie différenciée
- L'épanouissement psychosocial des bénéficiaires à travers les activités parallèles
- La nécessité d'assurer un accompagnement de proximité durant la phase post formation pour faciliter l'intégration dans l'environnement socioéconomique

Tous ces facteurs qui caractérisent la mise en place d'un centre E2C-NG d'un programme classique d'éducation non formelle-mettent l'association conventionnée devant de grands défis face aux standards de qualité du Centre **E2C-NG** et face, également, aux attentes ascendantes des jeunes vulnérables. Cependant, ces défis devront être pris en considération par les parties prenantes de l'association durant les phases en amont de la formulation du projet.

Dans cette optique la transition du modèle ENF vers le modèle **E2C-NG**, et afin de réussir sa mission d'opérationnalisation d'un centre E2C-NG, l'association conventionnée devra prendre en considération plusieurs facteurs importants et déterminants dans sa stratégie de mise en place d'une expérience au sein d'un territoire :

| Facteur | Consistance |
|---|---|
| L'adoption du nouveau mode opératoire | Le déploiement de la nouvelle philosophie de l'école de la deuxième chance fait l'objet d'un nouveau mode de fonctionnement incluant plusieurs processus intégrés qui encadrent le processus d'appui aux jeunes vulnérables. Le nouveau mode opératoire présente plusieurs caractéristiques différentielles le comparant avec le mode opératoire des programmes de l'éducation non formelle. Ce nouveau mode opératoire requiert, a fortiori une adaptabilité technique, scientifique et pédagogique de la part des associations candidates avec les nouveaux standards de qualité de service préconisés par le modèle national de mise en place des centres auquel l'association devra effectuer une immersion afin de mieux s'approprier la nouvelle approche. |
| L'implication dans la dynamique nationale | La mise en place des centres E2C-NG requiert une certaine implication dans la dynamique de l'inclusion des jeunes vulnérables. Ceci, dans le but de mieux appréhender les attentes des jeunes, d'être à jour en matière des informations relatives aux dispositifs d'appui technique et non technique des initiatives relevant de l'inclusion et finalement en vue de s'adapter avec les dernières mutations de l'environnement socioéconomique face à la montée des attentes des jeunes vulnérables. |
| La diversification des sources de financement | Le déploiement d'un centre E2C-NG requiert un budget de fonctionnement plus conséquent en comparaison avec le budget alloué à un programme d'éducation non formelle. Ceci, en raison des activités additionnelles que prévoit le mode opératoire E2C-NG surtout en matière de mobilisation et d'accompagnement post formation et également en matière d'organisation des activités d'épanouissement. |
| Le plaidoyer auprès de l'écosystème | Parmi les prérogatives de l' E2C-NG c'est assurer un travail d'intermédiation entre la population cible et les acteurs socioéconomiques en vue de faciliter l'intégration durant la période post formation. Ce travail de facilitation requiert une forte présence dans l'environnement avoisinant le centre E2C-NG et un travail continu de plaidoyer afin d'impliquer un maximum de partenaire dans la cause société d'inclusion des jeunes vulnérables. |
| La mise à niveau du capital humain | Le catalogue de service de l'école de la deuxième chance nécessite l'intégration de nouvelles compétences au-delà des profils d'animation en matière de la mise à niveau scolaire. Le nouveau mode opératoire requiert des compétences dans l'écoute et l'orientation, de nouvelles approches pédagogiques d'appropriation de l'information, d'une nouvelle approche d'appui psychosocial aux populations cible et de nouvelles compétences en matière d'accompagnement post formation pour l'inclusion à travers l'emploi et l'auto-emploi. Cette transition scientifique et pédagogique oblige l'association candidate à revoir le mode opératoire de mobilisation et d'intégration des profils, et à effectuer de la formation continue pour renforcer l'adaptabilité technique des profils par rapport aux standards de qualité du dispositif E2C-NG . |

| | |
|--|---|
| La personnalisation de l'offre de service | Parmi les principes fondateurs de l'école de la deuxième chance et la personnalisation des services en fonctions des contraintes, des défis et des perspectives de chaque jeune retenu dans le cadre du programme d'appui à travers l'intégration du centre. Cela requiert une adaptabilité des ressources de l'association candidate à cette norme de qualité de service en vue de mieux appréhender le processus d'autonomisation des jeunes vulnérables. |
| La professionnalisation des procédés de pilotage | Le pilotage administratif, financier et logistique d'un centre E2C nécessite l'adoption des outils de gestion appropriée pour fluidifier les différents processus, ainsi que faciliter le pilotage et le suivi des indicateurs de performances. |
| L'adoption de l'intelligence collective | En vue d'atteindre les objectifs assignés dans le cadre du déploiement de l'école de la deuxième chance, il est important d'impliquer toutes les parties prenantes dans le processus de formulation, de déploiement et de développement du contenu du dispositif. En effet, à travers une approche d'intelligence collective, il va falloir intégrer les parties prenantes (AREF, DENF , bénéficiaires, bailleurs de fonds, acteurs économiques, acteurs locaux...) Afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du dispositif. |
| La capitalisation sur les expériences vécues | La philosophie de l'école de la deuxième chance est dynamique et itérative et tend, à priori, à évoluer dans un environnement caractérisé par plusieurs défis de l'inclusion des jeunes en vulnérabilité. En effet, l'association candidate est tenue de capitaliser régulièrement sur les expériences acquises sur le terrain afin de renforcer la pertinence du modèle en soi au profit de la population cible. |
| L'harmonisation avec la réalité territoriale | Parmi les leviers d'inclusion des jeunes vulnérables à travers le dispositif de l'école de la deuxième chance, c'est l'adaptation du contenu du dispositif de la formation de base et de la formation professionnelle aux attentes des acteurs économiques du territoire en question. Le dispositif devra s'adapter également avec les spécificités culturelles et sociales de la population cible. Cela, en raison d'adresser à l'environnement socioéconomique des profils ayant la capacité de s'intégrer facilement. C'est pour cela, il incombe à l'association candidate de s'adapter par rapport aux attentes et aux tendances de l'environnement socioéconomique en vue de préparer convenablement la réintégration des jeunes dans leurs environnements. |

4. Cadre de pilotage

4.1. Caractéristiques du gestionnaire

4.1.1. Profil type

Le modèle de pilotage des Centre **E2C-NG** prend la même forme institutionnelle du dispositif de l'éducation non formelle. En effet, le pilotage repose sur le partenariat avec les acteurs de la société civile pour gérer le centre et mettre en œuvre son programme de formation et d'accompagnement en coordination et sous la supervision directe de l'**AREF** et la **DENF**.

Le partenariat est soumis d'un point de vue référentiel à la législation en vigueur, notamment aux circulaires du Premier Ministre organisant le partenariat entre l'État et les associations de la société civile. D'un autre côté et d'un point de vue pratique, le contenu de la convention de partenariat est soumis à

l'accord des parties concernées en respectant les objectifs généraux du projet. Les parties concernées par la convention de partenariat avec l'**AREF** et la **DENF**.

Typiquement, une association conventionnée mandatée à travers un appel à projets lancé par la **DENF** pour la gestion d'un centre **E2C-NG** est un acteur associatif établi dans le territoire qui sera sujet de la mise en place du centre et qui remplit un ensemble de critères d'éligibilité.

4.1.2. Critères d'éligibilité

Pour pouvoir mettre en place et piloter un centre **E2C-NG**, l'acteur associatif doit remplir quelques critères d'éligibilité lui permettant de soumettre sa candidature aux différents appels à projets lancés par la **DENF** ou l'**AREF** :

| Critère | Description |
|-------------------------------------|---|
| Situation légale et administrative | L'association intéressée par le pilotage d'un centre E2C doit : <ul style="list-style-type: none">• Disposer d'une situation légale et administrative à jour• Avoir une situation fiscale régularisée auprès des institutions compétentes• Disposer des Procès-verbaux relatifs à l'organisation des assemblées générales• Disposer des rapports financiers certifiés |
| Couverture territoriale | L'association devra être capable d'assurer une couverture territoriale des attentes de la population cible |
| Connaissance de la population cible | Les parties prenantes de la population cible devront avoir des bonnes connaissances des contraintes, des défis, des attentes et des spécificités d'inclusion des jeunes vulnérables étant dans une situation de décrochage scolaire |
| Immersion territoriale | Les parties prenantes de l'association devront maîtriser les spécificités culturelles, sociétales, sociales et économiques du territoire en question afin de mieux accompagner la population cible |
| Maîtrise de la chaîne de valeur | Les parties prenantes de l'association devront maîtriser les concepts de base de l'inclusion socio-économique à travers les programmes d'appui à l'éducation inclusive, à l'emploi et à l'auto-emploi en vue d'assurer un service de qualité auprès des populations cibles |

| | |
|-------------------------------|---|
| Expériences acquises | <p>Les parties prenantes de l'association devront avoir des connaissances de base ou des expériences terrain dans un ou plusieurs axes relatifs à l'inclusion des jeunes notamment à travers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La formulation et le montage des projets d'inclusion • La conception des dispositifs d'accompagnement • La mobilisation des parties prenantes • L'autonomisation des jeunes à travers les dispositifs de la formation insertion et l'accès à l'emploi ou l'auto-emploi • L'organisation des actions de plaidoyer • La levée des fonds • Le déploiement des programmes de renforcement des capacités • La fourniture des services d'accueil, d'écoute et d'orientation • La fourniture des services d'intermédiation à l'emploi • La fourniture des services d'appui à l'auto-emploi • La fourniture des services d'accompagnement psychosocial |
| Implication dans l'écosystème | <p>L'association devra être active dans la dynamique des acteurs de l'inclusion (acteurs institutionnels, acteurs économiques...) en vue de faciliter le déploiement du centre au sein du territoire</p> |
| Capacités de mobilisation | <p>L'association devra disposer des moyens logistiques et de la connaissance du terrain nécessaires pour mener des actions d'information et de sensibilisation de proximité au profit des populations cibles</p> |
| Capacités financières | <p>L'association devra disposer du cash-flow nécessaire pour pouvoir prendre en charge les frais de fonctionnement ,dans l'attente de la réception des différentes subventions contractées avec l'AREF et la DENF ou via d'autres bailleurs de fonds</p> |
| Capacités humaines | <p>L'association devra être capable de mobiliser les ressources humaines adéquates en vue d'assurer un appui de qualité au profit des populations sur la base des standards de l'école de la deuxième chance</p> |

4.1.3. Missions et attributions

Afin d'assurer le catalogue de service d'un centre **E2C-NG**, l'association est tenue de respecter des engagements au niveau pédagogique et également au niveau opérationnel pour jouer pleinement son rôle d'appui aux populations cibles à travers l'implantation du centre **E2C-NG**.

Sur le plan pédagogique :

- Organiser des campagnes de sensibilisation pour inciter les jeunes non scolarisés ou déscolarisés âgés entre 13 et 20 ans à s'inscrire au centre afin d'assurer une mise à niveau scolaire, une initiation professionnelle, des stages professionnels et un accompagnement pour leur intégration socioprofessionnelle
- Fournir aux bénéficiaires une éducation de base, une initiation professionnelle et un accompagnement individualisé
- Fournir aux bénéficiaires des opportunités de stages au sein des ateliers d'artisanat et les entreprises
- Offrir aux bénéficiaires des activités d'épanouissement (culturelles, sportives, artistiques.)
- Orienter et accompagner les lauréats durant la phase post formation
- Fournir et mobiliser conformément au Code du travail les cadres éducatifs nécessaires à l'élaboration et la mise en œuvre du centre à savoir :
 - Un directeur du centre
 - Des animateurs pour le programme de mise à niveau scolaire
 - Des formateurs pour l'initiation professionnelle selon les spécialités adoptées
 - Un superviseur pédagogique
 - Un chargé d'insertion
 - Une assistante sociale

- Évaluer la qualité des parcours dispensés à travers les indicateurs d'assiduité et de qualité d'acquisition pédagogique des compétences

Sur le plan opérationnel :

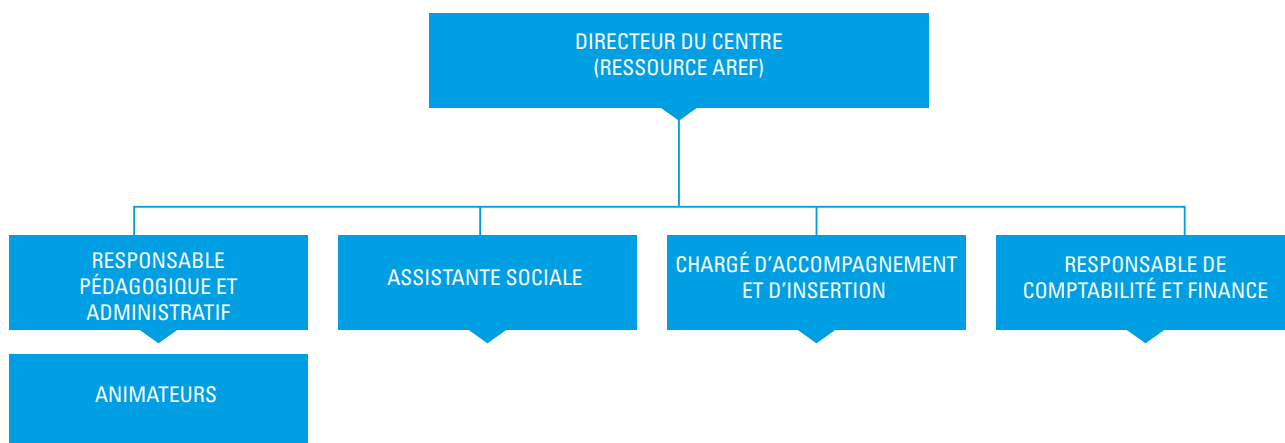
- Assurer et mobiliser des ressources humaines et des cadres nécessaires à la gestion des services du centre
- Assurer l'équipement des espaces de formation, d'enseignement et d'activités de développement personnel
- Assurer un suivi régulier et rigoureux des aspects financiers et comptables du fonctionnement du centre
- Mobiliser des ressources et des partenaires supplémentaires pour assurer les conditions de réussite du projet

4.2. Caractéristiques du capital humain

4.2.1. Organigramme

En termes d'organisation du capital humain au sein d'un centre **E2C-NG**, l'organigramme est caractérisé par une organisation pyramidale classique comme démontré ci-dessous. Les postes sont compartimentés selon l'offre de service de l'école de la deuxième chance à savoir l'accueil et l'orientation, le renforcement des capacités et l'accompagnement post formation. Ceci, sans oublier les fonctions support qui permettent la gestion des aspects administratifs, financiers et logistiques du centre.

Concernant la direction du centre, le modèle national est caractérisé par l'implication de l'AREF dans le management du centre **E2C-NG**. En fait, l'AREF va allouer une ressource dédiée à la gestion du centre afin d'assurer la qualité des prestations de service selon les standards précédemment mentionnés.



4.2.2. Attributions

Chaque membre de l'organisation d'un centre **E2C-NG** a des missions précises en vue d'assurer l'exhaustivité des services au profit des jeunes. Le tableau suivant résume les principales missions de chaque membre de l'organisation. Ces missions, bien évidemment, sont évolutives selon les caractéristiques et spécificités de chaque centre et demeurent tributaires des attentes des différentes parties prenantes (AREF, DENF, acteur local, acteur économique, bénéficiaires...).

| Membre de l'organisation | Missions |
|--|---|
| Directeur de centre (Ressource AREF) | <ul style="list-style-type: none"> • Veiller au pilotage stratégique du centre à travers la participation dans le comité technique de suivi • Veiller à l'atteinte des objectifs assignés dans le contrat entre l'association et la DENF • Veiller à l'atteinte des standards de qualité en termes d'accueil, d'information, de renforcement des capacités et d'accompagnement post formation des bénéficiaires • Contribution à la mobilisation des partenaires externes du centre • Surveiller l'efficacité et l'efficience du fonctionnement par l'analyse des indicateurs de performance • Élaborer les plans d'action d'opérationnalisation du catalogue de service • Contribuer dans les activités de planification et de gestion des ressources logistiques |
| Responsable pédagogique et administratif | <ul style="list-style-type: none"> • Piloter la réalisation du programme des formations • Assister les animateurs dans le processus d'appropriation des compétences pédagogiques et cognitives • Identifier les besoins en formation des animateurs • Assurer le respect des règles de gestion administrative du centre • Contribuer avec l'inspecteur dans le processus de l'évaluation de la qualité pédagogique et des performances des formateurs et animateurs |
| Assistante sociale | <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les sessions d'écoute et orientation • Entretenir des relations de proximité avec les parents et avec les bénéficiaires • Consolider les informations relatives aux parcours des différents bénéficiaires • Assurer un suivi régulier des jeunes au sein du dispositif • Assurer la médiation sociale |

| | |
|--|---|
| Chargé d'accompagnement et d'insertion | <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les candidats dans la formulation et l'exécution du projet personnel et professionnel • Mettre en œuvre les dispositifs d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle pour faciliter la construction du parcours de formation et l'accès à l'emploi des candidats • Mobiliser les acteurs économiques pour faciliter l'intégration des lauréats |
| Responsable de comptabilité et finance | <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la tenue comptable et le suivi des engagements sociaux et économiques • Élaborer les rapports d'activité • Planifier les flux financiers • Gérer les services parallèles (Dortoirs, réfectoire, transport...) |
| Animateurs/ Formateurs | <ul style="list-style-type: none"> • Établir les tests de positionnement • Dispenser les cours selon le planning convenu • Renseigner les fiches de suivi de l'assiduité des bénéficiaires • Évaluer l'acquisition des compétences par les bénéficiaires |

4.2.3. Compétences requises

• Assistante sociale

| Composante | Description |
|--------------------------|--|
| Compétences techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise du champ des compétences des différents acteurs de l'inclusion sociale • Maîtriser les techniques d'écoute et d'orientation • Maîtriser les techniques de médiation sociale |
| Compétences personnelles | <ul style="list-style-type: none"> • Sens du contact • Empathie • Sens d'écoute • Capacité d'adaptation avec les différents cas sociaux • Résistance au stress • Curiosité et ouverture d'esprit |
| Compétences transverses | <ul style="list-style-type: none"> • Bonnes connaissances en bureautique • Maîtriser des techniques de communication écrite et orale (Arabe & Français) |
| Niveau d'instruction | Il serait préférable que le profil dispose d'une licence en psychologie ou sociologie |
| Expérience minimale | Le profil devra avoir une expérience minimum de deux ans |

• Chargé d'insertion

| Composante | Description |
|--------------------------|--|
| Compétences techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Formuler un projet personnel et professionnel • Conduire des sessions d'orientation professionnelle • Conduite des sessions d'appui à l'emploi et l'auto-emploi • Prospecter et mobiliser les acteurs économiques |
| Compétences personnelles | <ul style="list-style-type: none"> • Technique de conduite d'entretien • Sens de l'organisation • Capacités d'adaptation et d'analyse • Qualités relationnelles (disponibilité, écoute, patience) • Capacité à travailler en équipe • Connaissance de l'environnement social, institutionnel et économique |
| Compétences transverses | <ul style="list-style-type: none"> • Bonnes connaissances en bureautique • Maîtriser des techniques de communication écrite et orale (Arabe & Français) |
| Niveau d'instruction | Il serait préférable que le profil dispose d'une licence en sciences économiques et sociales |
| Expérience minimale | Le profil devra avoir une expérience minimale de deux ans |

• animateur/Formateur

| Composante | Description |
|--------------------------|--|
| Compétences techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir une fiche de séance respectant une progression pédagogique adaptée aux spécificités du public • Encadrer un groupe d'apprenant en favorisant l'expression et l'autonomie à travers l'intérêt et la curiosité • Adopter une pédagogie adaptée aux populations cibles à travers la diversification des techniques d'animation et d'encadrement |
| Compétences personnelles | <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'évaluer les besoins des bénéficiaires • Sens de l'observation, de l'analyse et de la réflexion • Bonnes qualités relationnelles et motivation pour le travail avec les jeunes vulnérables • Connaissance du milieu associatif • Capacités à planifier et prioriser, et très bon sens de l'organisation • Sens des responsabilités, rigueur et sens de l'organisation ; Polyvalence, capacités d'adaptation |
| Compétences transverses | <ul style="list-style-type: none"> • Bonnes connaissances en bureautique • Maîtriser des techniques de communication écrite et orale (Arabe & Français) |
| Niveau d'instruction | Il serait préférable que le profil dispose d'un diplôme du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation |
| Expérience minimale | Le profil devra avoir une expérience minimale de deux ans |

• Responsable pédagogique et administratif

| Composante | Description |
|--------------------------|--|
| Compétences techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les techniques d'ingénierie de la formation • Maîtriser les techniques d'andragogie • Maîtriser les techniques d'évaluation pédagogique • Bonnes connaissances dans la gestion des équipes pédagogiques |
| Compétences personnelles | <ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'évaluer les besoins des bénéficiaires • Sens de l'observation, de l'analyse et de la réflexion • Bonnes qualités relationnelles et motivation pour le travail avec les jeunes vulnérables • Connaissance du milieu associatif • Capacités à planifier et prioriser, et très bon sens de l'organisation • Autonomie et sens de l'initiative |
| Compétences transverses | <ul style="list-style-type: none"> • Bonnes connaissances en bureautique • Maîtriser des techniques de communication écrite et orale (Arabe & Français) |
| Niveau d'instruction | Il serait préférable que le profil dispose d'un diplôme du Centre Régional des Métiers de l'Éducation et de la Formation |
| Expérience minimale | Le profil devra avoir une expérience minimale de cinq ans |

• Responsable de comptabilité et finance

| Composante | Description |
|--------------------------|---|
| Compétences techniques | <ul style="list-style-type: none"> • Capacités de gestion et suivi budgétaire • Maîtrise des techniques comptables • Connaissance du droit du travail • Connaissance du droit des associations |
| Compétences personnelles | <ul style="list-style-type: none"> • Capacités d'analyse et de synthèse • Rigueur • Sens de l'organisation • Sens de l'autonomie |
| Compétences transverses | <ul style="list-style-type: none"> • Bonnes connaissances en bureautique • Bonnes connaissances des logiciels de gestion comptable • Maîtrise des techniques de communication écrite et orale (Arabe & Français) |
| Niveau d'instruction | Il serait préférable que le profil dispose d'un diplôme en sciences économiques. |
| Expérience minimale | Le profil devra avoir une expérience minimale de trois ans |

4.3. Mode de financement

4.3.1. Charges d'investissements

En matière de couverture des coûts d'investissement pour la mise en place d'un centre **E2C-NG**, l'AREF se charge principalement des postes budgétaires suivants. La valeur de l'investissement reste tributaire de plusieurs variables comme la superficie et l'état de l'infrastructure de l'établissement qui sera sujet du projet du réaménagement. L'investissement reste également tributaire des capacités financières de l'AREF en matière d'allocation des budgets pour le réaménagement d'un local existant :

- Le réaménagement du local
- Les équipements techniques (Matériel informatique, mobilier de bureau, dortoir, réfectoire, espaces communs...)
- Les équipements pédagogiques et didactiques (atelier de formation métier, salle de formation...)

Ceci dans le but d'assurer à l'association conventionnée un cadre approprié de travail et d'accompagnement de la population cible pour réussir la mission d'inclusion.

4.3.2. Charges de fonctionnement

Le ministère (représenté par la Direction de l'Éducation Non Formelle) est chargé de soutenir financièrement l'association afin de contribuer partiellement au pilotage du centre. Également la Direction de l'Éducation Non Formelle contribue à couvrir les dépenses du fonctionnement du centre, en particulier, les aspects de mise à niveau scolaire et d'initiation professionnelle en fonction des composantes de l'offre de formation et des services proposés aux bénéficiaires sur la base de ses disponibilités budgétaires. Toutefois, il est important à noter que le nouveau mode opératoire des centres **E2C-NG** nécessite la mobilisation d'autres fonds, car le budget alloué par la DENF n'est pas toujours suffisant pour couvrir toute la chaîne de valeur de l'inclusion des populations cibles. Dans un autre registre,

la gestion des coûts de fonctionnement d'un centre E2C-NG doit tenir compte de tous les aspects liés au catalogue des services précédemment présenté. Ceci, à savoir :

- La sensibilisation et la mobilisation
- L'écoute et l'orientation
- Le renforcement des capacités
- L'accompagnement post formation
- Les services parallèles (Hébergement, restauration et transport)

Cependant, plusieurs lignes budgétaires doivent être prises en considération pour assurer une qualité de service appropriée et intégrée au profit des bénéficiaires :

- Les charges salariales de l'équipe de gestion qui comprennent le chargé d'accueil et d'information, le responsable pédagogique, le responsable financier et l'assistance sociale
- Les charges salariales de l'équipe pédagogique qui comprennent les formateurs et les animateurs des différents modules dispensés au sein du centre **E2C-NG** (mise à niveau scolaire, préprofessionnalisation, animation sportive et culturelle, développement personnel...)
- Les charges salariales de l'équipe support (Sécurité, nettoyage, restauration, hébergement...)
- Les chargés liés au fonctionnement quotidien du centre (Internet, téléphone, eau, électricité, frais de maintenance, assurance, logistique des activités parascolaires...)
- Les charges liées au frais de communication notamment les frais de prospection des candidats et l'édition des outils de communication

Cette répartition demeure dynamique et évolutive selon les spécificités logistiques, techniques et financières de chaque centre au niveau national. Toutefois, afin de mieux appréhender la déclinaison du budget de fonctionnement d'un centre **E2C-NG**, le tableau ci-après illustre une simulation mensuelle des charges liées au pilotage. Les coûts communiqués restent à titre indicatif et variables selon la capacité de chaque association à déterminer des coûts en fonction des disponibilités budgétaires et des économies d'échelles au niveau du territoire. La simulation

n'inclut pas les frais liés à l'approvisionnement de la restauration vu la difficulté d'effectuer une simulation à cause de l'étendue du choix des menus de la restauration collective.

Globalement, un centre **E2C-NG** nécessite une enveloppe moyenne de 1 000 000 MAD pour 100 bénéficiaires en vue d'assurer les frais de fonctionnement à travers la fourniture de l'ensemble des services prévus dans le cadre du nouveau mode de fonctionnement de l'école de la deuxième chance.

| Tableau concernant un groupe de 100 bénéficiaires | | Janvier | Février | Mars | Avril | Mai | Juin | Juillet | Août | Septembre | Octobre | Novembre | Décembre | Total |
|--|--|---------|---------|-------|-------|-------|-------|---------|-------|-----------|---------|----------|----------|---------|
| Axe | Description | | | | | | | | | | | | | |
| Charges salariales brutes de l'équipe de gestion | Directeur du centre (Ressource AREF) | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Chargé d'accueil et information | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 36000 |
| | Responsable administratif | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 72000 |
| | Responsable pédagogique | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 72000 |
| Charges salariales brutes de l'équipe pédagogique | Chargé d'écoute et orientation | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 48000 |
| | Animateur module Ar | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 48000 |
| | Animateur module Fr | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 48000 |
| | Animateur module Maths et Sciences | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 48000 |
| | Animateur life skills | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 48000 |
| | Formateurs métiers | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 6000 | 72000 |
| | Animateur sportif et éveil | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 48000 |
| | Animateur culturel et technologique | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 48000 |
| | Cuisinier | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 3000 | 36000 |
| | Aide-cuisinier | 2300 | 2300 | 2300 | 2300 | 2300 | 2300 | 2300 | 2300 | 2300 | 2300 | 2300 | 2300 | 27600 |
| Charges salariales brutes des services transverses | Responsable réfectoire | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 4000 | 48000 |
| | Responsable - dortoir | 8000 | 8000 | 8000 | 8000 | 8000 | 8000 | 8000 | 8000 | 8000 | 8000 | 8000 | 8000 | 96000 |
| | Agent de sécurité | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 26400 |
| | Aide-ménagère | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 26400 |
| | Agent polyvalent | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 26400 |
| | Internet/ Téléphone | 600 | 600 | 600 | 600 | 600 | 600 | 600 | 400 | 400 | 400 | 700 | 600 | 6900 |
| Charges de fonctionnement | Eau/ Électricité | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 1000 | 500 | 500 | 500 | 1000 | 1000 | 1000 | 10500 |
| | Frais de maintenance | 1500 | 1500 | 1500 | 1500 | 1500 | 1500 | 1500 | 1500 | 1500 | 1500 | 1500 | 1500 | 18000 |
| | Assurance | 10000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 10000 |
| | Logistique des activités para scolaires | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 2200 | 0 | 0 | 0 | 2200 | 2200 | 19800 |
| Outils de communication | Frais de prospection | 5000 | 5000 | 5000 | 5000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 5000 | 5000 | 0 | 0 | 30000 |
| | Édition des outils de communication | 10000 | 0 | 0 | 0 | 20000 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 30000 |
| Total | | 103200 | 83200 | 83200 | 83200 | 98200 | 78200 | 77700 | 75300 | 80300 | 81100 | 78200 | 78200 | 1000000 |

4.4. Mode de suivi et évaluation

Outre le suivi quotidien assuré par le directeur du centre à travers le plan d'action concerté dans les termes du contrat de mise en place d'un centre E2C-NG à travers les indicateurs de performances (Réf : Manuel des processus), le modèle national devra être doté de plusieurs dispositifs pour faire une évaluation régulière et objective des différents résultats réalisés par l'association conventionnée.

Ces dispositifs restent tributaires des spécificités territoriales de chaque centre

mis en place. En effet, la représentativité des membres du comité sera déterminée en fonction des institutions présentes dans le territoire, ainsi que leurs prédispositions à rejoindre la dynamique de la mise en place du centre **E2C-NG**. Néanmoins, si la contrainte d'organiser l'ensemble des dispositifs est relevée, le déploiement d'un seul comité au minimum de suivi et d'évaluation des performances représenté par les services extérieurs est obligatoire afin d'inscrire la dynamique du centre dans une approche intégrée et participative.

4.4.1. Comité de direction

| Composante | Description |
|--------------------|--|
| Rôle | Le comité de direction est tenu à veiller au bon déroulement des activités du centre selon les termes de la convention avec la DENF. Le comité assure un suivi des processus de pilotage et de déploiement des services offerts pour l'accompagnement des jeunes |
| Membres | Directeur du centre Responsable pédagogique Animateurs Chargé d'accompagnement Staff administratif |
| Périodicité | Bimensuelle |
| Livrables | Rapport d'activités |

4.4.2. Comité technique de suivi

| Composante | Description |
|--------------------|--|
| Rôle | Le comité technique de suivi est tenu de faire le suivi et de superviser la gestion de chaque centre E2C-NG relevant du territoire de la province. Ce comité propose au comité de pilotage provincial/préfectoral les conventions à mettre en place pour le bon fonctionnement du centre. Il est tenu, également, de proposer les actions nécessaires quant à la pérennité du fonctionnement du dispositif |
| Membres | Représentant de l'AREF Président du conseil provincial/préfectoral ou son représentant Chef de la division de l'action sociale Directeur de l'OFPPT ou son représentant Délégué de l'entraide nationale ou son représentant Représentant de la chambre professionnelle Représentants des présidents des conseils communaux Président de l'association gestionnaire |
| Périodicité | Semestrielle |
| Livrables | Rapport d'activité Plan stratégique |

4.4.3. Comité de pilotage

| Composante | Description |
|--------------------|---|
| Rôle | Le comité de pilotage provincial/préfectoral s'occupe essentiellement de la planification, de suivi et d'évaluation et de partenariat. Il s'occupe également à veiller au bon respect des axes stratégiques tracés pour l'accompagnement socioprofessionnel des bénéficiaires, ainsi que la mobilisation des acteurs et des ressources nécessaires pour la pérennité du fonctionnement. |
| Membres | Conseil provincial/préfectoral AREF Présidents des conseils communaux Chefs des services extérieurs CGEM ANAPEC Chambres professionnelles Présidents des associations gestionnaires |
| Périodicité | Annuelle |
| Livrables | Rapport d'activité Plan stratégique |

4.5. Écosystème du centre

Le centre **E2C-NG** gravite autour de plusieurs partenaires directs et indirects qui opèrent dans la chaîne de valeur de l'inclusion socioéconomique des populations vulnérables. Chaque partenaire interagit avec le centre sur la base de ses prérogatives en matière d'appui aux populations cibles. Par ailleurs, le rôle de l'association conventionnée est de garder un fil conducteur avec son écosystème à travers des activités d'échange, de partage et d'implication dans les activités du centre. En vue d'assurer une implication plus efficace et une collaboration plus concrète entre le centre et son écosystème.

4.5.1 Intervenants directs

• DENF

La DENF assure la maîtrise d'ouvrage au niveau national conformément à ses prérogatives, à sa place en tant qu'instance d'orientation et de régulation, inscrite dans la stratégie nationale de l'éducation et de la formation. Son intervention s'appuie essentiellement sur l'AREF au niveau territorial. Le rôle de la DENF consiste à accompagner les différents processus de déploiement des centres **E2C-NG** au niveau national suite aux directives ministérielles. L'accompagnement multidimensionnel se caractérise par :

- l'appui aux choix des associations partenaires
- La mobilisation des acteurs pour l'ancrage du modèle au niveau territorial
- La conduite des études de faisabilité pour le déploiement de nouveaux sites
- L'appui financier pour assurer un fonctionnement minimum du dispositif

• AREF

L'AREF est considérée comme l'acteur d'assistance technique pour le déploiement des centres **E2C-NG** sur le plan régional. Son rôle consiste à :

- Mobiliser les acteurs institutionnels (Autorité territoriale, Conseils de régions, Conseil provincial, Services extérieurs, Opérateurs économiques, associations locales) pour l'exécution des activités prévues
- Accompagner les directions provinciales de l'éducation nationale pour le suivi des performances et l'assistance technique
- Contribuer à la mobilisation des ressources financières pour assurer la pérennité des centres
- Affecter une ressource dédiée pour la gestion du centre
- Contribuer à la bonne gouvernance des différents centres

4.5.2. *Intervenants indirects*

• **Préfecture province ou autorités locales**

L'adhésion et le soutien de la préfecture est nécessaire pour fédérer les acteurs régionaux à la philosophie d'autonomisation des jeunes à travers les centres **E2C-NG**. Ceci soit au niveau régional ou provincial. Certes, l'apport de Mr le Wali ou Mr le gouverneur demeure stratégique pour l'ancrage et la pérennité des **E2C-NG** au niveau territorial. Ses derniers devront intervenir dans la gouvernance du projet en assurant la présidence du comité de pilotage régional ou provincial. En matière institutionnelle, les services de la Wilaya ou de la province interviennent par le biais de la division de l'action sociale (DAS) pour animer le comité technique provincial et appuyer financièrement les activités du projet par le biais de l'INDH (transport, construction, équipement...).

• **Conseil des élus (régional/provincial/préfectoral)**

Dans la nouvelle réforme de la régionalisation avancée, les collectivités territoriales sont appelées à jouer un rôle central dans la dynamique de développement économique et social de leurs territoires respectifs. L'emploi et la qualification des ressources humaines sont, a priori, au centre de leurs attributions. Le Conseil des élus intervient à travers les axes suivants :

- L'appropriation du projet à travers l'intégration dans le plan de développement territorial
- L'appui au projet par l'obtention d'un appui institutionnel, logistique et financier pour l'ensemble du réseau des centres **E2C-NG** relevant de son territoire
- Le plaidoyer et la mobilisation pour fédérer d'autres partenaires régionaux, nationaux et internationaux
- La contribution dans les organes de gouvernance en assurant la vice-présidence du comité de pilotage régional

- Commune/collectivité territoriale (conseil préfectoral ou provincial/conseil régional)

La commune est appelée à soutenir les centres **E2C-NG** à travers :

- L'implication dans les organes de gouvernance des centres à travers la participation au comité de pilotage provincial/préfectoral et au comité de pilotage
- Le soutien matériel à travers à la construction (terrain, construction), à l'équipement du Centre **E2C-NG**
- L'appui financier sous forme d'une subvention régulière au profit de l'association conventionnée

• **Acteurs institutionnels**

Le déploiement des **E2C-NG** requiert l'implication de services extérieurs notamment :

- Formation professionnelle : par le biais de la mise à disposition de l'assistance technique aux parties prenantes du centre, l'ingénierie de la formation, la mise à disposition de formateurs, à l'implication au sein des dispositifs des unités mobiles et la contribution au choix des filières de formation
- Agence de développement Social ADS : à travers le renforcement de capacités des acteurs, et la contribution aux différents processus d'identification et de mobilisation des bénéficiaires en matière d'auto-emploi
- Entraide nationale : par le biais d'octroi des subventions de fonctionnement et l'affectation des formateurs en cas de besoin, la certification des formations par apprentissage, la prise en charge des aspects sociaux de la vulnérabilité du public cible...
- Ministère de la Santé : suivi médical des bénéficiaires du centre à travers les centres hospitaliers ;

- Département de la Jeunesse et des Sports : l'encadrement des activités parascolaires, la mise à disposition des plateformes d'activités sportives et l'accompagnement à l'entrepreneuriat
- Ministère de la Culture : l'encadrement des activités culturelles à travers les centres de proximité
- L'université : à travers l'appui scientifique dans les différents domaines pour renforcer l'encadrement des activités du centre aussi bien sur le volet social que sur le volet professionnel.
- HCP : par le biais de la mise à disposition des études de diagnostic ou de prospective sur les marchés locaux de travail
- ANAPEC : à travers la fourniture des services d'intermédiation pour l'accès au marché de l'emploi au profit des jeunes lauréats. Également, la fourniture des services relatifs à la sensibilisation et l'accompagnement à l'auto-emploi par la création des activités génératrices de revenus

• **Acteurs économiques**

- Chambres professionnelles : Acteurs institutionnels indispensables pour la réussite des objectifs relatifs au volet d'accompagnement professionnel des jeunes notamment via les actions suivantes :
 - Identifier en amont les filières de formation
 - Encadrer la formation par des professionnels appartenant aux secteurs enseignés ;
 - Accompagner les jeunes pour l'accès à l'emploi (stages, recrutement...)
- CGEM : La contribution concerne principalement l'ouverture du centre à l'environnement économique. Son rôle consiste à renforcer le réseau de partenariat des centres **E2C-NG** avec les acteurs économiques que ce soit dans une logique économique (accueil des stagiaires...) ou dans une logique sociale (action sociale des entreprises)



ÉCOLE DEUXIÈME CHANCE
NOUVELLE GÉNÉRATION

www.men.gov.ma ▪ enf@men.gov.ma

 وزارة التربية الوطنية  MarocEducation  EducationMa